

DÉTECTIVE

LA TOMBE QUI ACCUSE

Le plus fragile des indices exploité par l'intuition la plus perspicace des policiers a permis l'arrestation des assassins de la veuve Laurent, de Montrouge. (Lire, pages 8 et 9, le saisissant reportage de notre collaborateur Luc Dornain.)



Arrestations à la légère

Un huissier de la Grand-Combe avait disparu depuis une quinzaine de jours ; il venait de faire des encaissements importants ; le dernier village où sa trace fut retrouvée est situé dans la montagne ; on pensa tout de suite, naturellement, à un crime ; le Parquet d'Alès désigna un juge d'instruction pour suivre cette mystérieuse affaire.

Avec un zèle remarqué, le juge d'instruction, probablement sur des rapports de gendarmerie ou sur l'enquête de police, arrêta un certain Albino Savaris.

Nous ne connaissons pas Albino Savaris ; son existence ne nous a été révélée que par la nouvelle de son arrestation ; nous ignorons le texte exact des procès-verbaux sur le vu desquels le magistrat instructeur a décerné un mandat contre Albino. Mais nous avons appris par les quotidiens qu'au bout de quelques jours les portes de la prison d'Alès se sont ouvertes et que l'auteur présumé de l'assassinat de M^r Albert Etienne, l'infortuné huissier, a été remis en liberté.

En même temps, les dépêches des correspondants locaux prenaient soin de nous informer que « l'hypothèse du crime devenait douteuse », que « pour affirmer qu'il y eût crime, il faudrait avoir découvert le cadavre » (ce qui n'est pas rigoureusement nécessaire ; exemple : le précédent Landru).

Autant d'observations qu'on aurait pu faire le premier jour, avant d'arrêter Albino Savaris.

Et les points d'interrogation se succèdent. Au bénéfice de cette incertitude, le détenu temporaire a été relâché. Et, mieux, l'assassin, le menuisier Marius Abreguettes, a été arrêté. Nous posons alors la question capitale. Était-il indispensable d'arrêter Savaris ? Et, puisqu'il paraît établi que son arrestation a été décidée à la légère, quelle compensation lui sera accordée ?

Parce que, enfin, si le cas personnel d'Albino Savaris ne nous intéresse pas spécialement (nous ne savons pas si il est, ni les renseignements qu'on a sur lui), par contre, nous nous préoccupons passionnément des garanties de la liberté individuelle.

On arrête un homme ; on donne ainsi, dans une affaire ténébreuse, une



Albino Savaris, qu'on eut le tort d'incriminer sans preuves.

sorte de satisfaction immédiate à l'opinion ; c'est très commode ; puis, quand on s'aperçoit que la mesure a été un peu rapide, on libère le prisonnier.

Et après cela, ni vu ni connu. Le tour est joué.

Eh bien ! cela ne devrait pas être possible. A défaut d'une responsabilité personnelle des magistrats, l'Etat devrait indemniser ceux que ses fonctionnaires ont arrêtés à tort.

La loi accorde maintenant à toute personne qui a été l'objet d'une plainte terminée par un non-lieu le droit d'obtenir des dommages-intérêts contre le plaignant.

Qu'est-ce que l'ennui d'une plainte à côté du préjudice immense que cause une arrestation ?

Par ces fâcheuses pratiques judiciaires, le mot « liberté », qui s'inscrit dans l'architecture de nos monuments publics, prend un sens d'inconvenante ironie.

La mise en pages de ce numéro est de Pierre Lagarrigue.



Avec son décor de feuillages lunaires, le boulevard Edgar-Quinet avait, ce soir-là, un air bucolique.

PLACE de Rennes, deux heures du matin : une jeune femme, Yvonne Renez, aspire l'air frais de la nuit ; elle cherche aussi à se faire des relations...

Justement, voici quatre promeneurs, quatre gais compagnons qui, eux aussi, désirent faire « une rencontre ». Deux d'entre eux l'abordent.

Yvonne Renez est agréée... On décide de se promener du côté du cimetière Montparnasse. Promeneurs, quatre gais compagnons qui, eux aussi, désirent faire « une rencontre ». Deux d'entre eux l'abordent.



Sur la place de Rennes, deux jeunes gens l'avaient abordée.

nade macabre, semble-t-il ; mais le boulevard Edgar-Quinet, que borde le haut mur funèbre, est désert à cette heure, et, avec les feuillages lunaires qui le décorent, presque bucolique.

La cité des morts est le royaume de la paix, à quelques mètres du tumultueux Montparnasse.

CE COCHON DE MORIN

Les quatre amis sont gais, très gais ; une idée leur vient : ils veulent « mettre à l'aise » Yvonne Renez.

En un tournemain, la chose est réalisée : Yvonne est nue comme Eve.

Ses vêtements sont jetés par-dessus le mur ; ils vont retomber mollement, de-ci de-là, sur les tombes baignées de lune.

Ce n'est que le premier acte de la fantaisie ; le reste doit suivre ; le reste, c'est-à-dire l'essentiel.

Un édicule est placé là, tout près ; juste ce qu'il faut pour servir — gratuitement — de « chambre d'hôtel ».

Les quatre jeunes mâles ne peuvent prétendre à un billet de logement : on tire à la courte paille. Morin, imprimeur en chômage, obtient le gros lot.

Morin-le-veinard s'apprête à remplir le rôle que le sort favorable lui a imparti.

Deux agents cyclistes approchent. Ils aperçoivent, à travers les « meurtrières » de l'édicule, sous la lumière clignotante du gaz, un remue-ménage qui leur paraît suspect.

Du coup, Yvonne Renez recouvre la raison ; elle pousse des petits cris ; on a voulu la « violer » (tu parles !).

C'est ce cochon de Morin qui a essayé d'abuser d'elle... Les tentatives n'ont d'ailleurs pas été, comme on dit, « couronnées de succès ».

Le délit d'outrage public à la

pudeur n'en est pas moins flagrant.

Il faut maintenant rhabiller Yvonne. Impossible d'escalader le mur du cimetière ; les agents réveillent le gardien ; il est furieux ; il bougonne ; il finit par ouvrir la porte ; à travers les rayons lunaires, on cueille, un à un, les vêtements légers qui s'étaient abattus sur les tombes comme des papillons sur les fleurs.

Morin et Yvonne sont traduits devant la 14^e Chambre correctionnelle. Yvonne se dit bonne « à tout



L'édicule allait leur servir, gratuitement, de chambre d'hôtel.

faire ». Tout le monde s'en doutait. ELLE (sans conviction). — Ils m'ont déshabillée malgré moi.

LUI. — Elle était consentante.

ELLE (en rigolant). — Menteur !... Un mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende à chacun de ces extravagants partenaires.

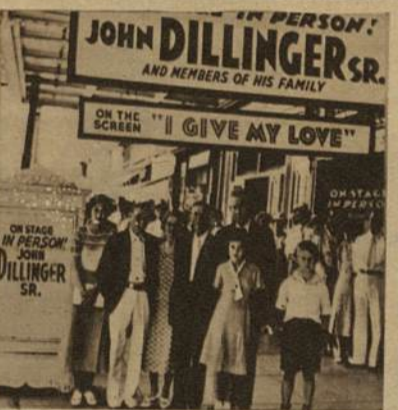
J. M.

Célébrité de mauvais aloi

Décidément, les Américains nous dépasseront toujours dans l'art publicitaire ; tout prétexte est bon, chez eux, pour essayer de se mettre en vedette aux yeux du public... et de faire de l'argent !

Qu'on en juge plutôt. Chacun se rappelle la fin du bandit Dillinger, « l'ennemi public numéro 1 », abattu, il y a quelques semaines, devant un cinéma de Chicago.

On eût pu supposer que la famille du bandit, désespérée d'une parenté aussi peu honorable, allait cacher sa honte dans une solitude volontaire, attendant que le temps, ce grand niveleur des choses, apporte, sinon le



Les Dillinger, devant l'établissement où ils s'exhibent.

pardón, du moins l'oubli de la société.

Il n'en est rien. Les membres de la famille Dillinger ont mis à profit — c'est le mot ! — la fin si dramatique de leur parent tristement célèbre, pour fonder une troupe ambulante, laquelle parcourra le pays en débitant des couplets et des anecdotes sur le fameux « John ». Tous les âges seront représentés dans cette troupe, depuis la demi-sœur, âgée de douze ans, jusqu'à John Dillinger, le père du gangster.

Voyez-vous les membres de la famille Mestorino ou de celle de Landru vedettes sur une scène française !



La foule empoigna l'avare et le précipita par la fenêtre.

Il leur fallut cependant céder au nombre et subir la fureur des assistants. Le propriétaire, saisi par quatre poignes vigoureuses, fut prestement jeté par une fenêtre ; sa tête heurta le sol et s'écrasa. La mort fut instantanée. Quant à sa femme, elle fut rouée de coups et précipitée dans l'escalier où elle se brisa un bras. La police arriva trop tard.

Après l'enterrement du pauvre serrurier, onze de ses amis furent arrêtés. Mais les juges de Stafford les acquittèrent, aux applaudissements du public.

MARIANNE

GRAND HEBDOMADAIRE LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

publie cette semaine :

l'article de Détroyat sur Hélène Boucher
LA FEMME LA PLUS VITE DU MONDE

la suite du reportage de Jacques Hardy :
LES SPORTIFS ET L'AMOUR

et le roman policier de Noël Vindry : **LE CRI DES MOUETTES**

TOUS LES MERCREDIS
16 pages illustrées **75c.**

Abonnements (France et Colonies)
Un an **32 fr.** Six mois **18 fr.**

QUAND le docteur Paul arriva, le mercredi 8 août, dans le cimetière de Montmagny pour procéder à la contre-autopsie du cabaretier Bondon, il trouva les enquêteurs dans le plus parfait désaccord. Le juge Boyer opinait pour le meurtre ; le procureur Comte pour le suicide ; un des inspecteurs de la brigade mobile défendait l'accident. Il n'y avait plus guère que le commissaire Yvonne pour oser parler d'assassinat.

Tout ce que Montmagny, Pierrefitte et Sarcelles comptent d'oisifs s'était attroupé au sommet de la Butte-Pinson, autour du nouveau cimetière. Les premiers curieux avaient devancé les barrages établis par les gendarmes et, allongés sur l'herbe, sous les pommiers d'un champ voisin, ils avaient organisé un indécent pique-nique.

La contre-autopsie fut brève. Le docteur Paul, la cigarette aux lèvres, la tête recouverte de sa classique calotte de velours, disséqua pour la seconde fois le cadavre. Puis, avec un tact infini envers son vénérable confrère de Pontoise résuma ses conclusions.

Le cabaretier était mort, et sans doute raide, lorsqu'on l'immergea dans la vidange. L'enfouissement, contrairement à ce qu'avait affirmé le docteur Derôme, pouvait remonter à plus de trente-six heures et rien ne s'opposait à ce que le corps ait été jeté dans la fosse dès la nuit du 22 au 23 juillet. Enfin, le médecin parisien avait relevé, au niveau du cou, la trace d'un coup très violent donné à la victime en pleine vie ; ce coup ayant été suffisant pour produire une suffocation, l'aubergiste Bondon avait succombé à une asphyxie rapide.

— S'il m'était permis d'employer cette formule populaire, confia le docteur Paul au parquet de Pontoise, tout en se lavant les mains après l'autopsie, je vous dirais qu'on a dû faire à « mon client » le coup du Père François, en lui brisant le larynx d'un coup brutal, soit avec le plat de la main, soit avec un objet dur. En tout cas, le meurtre est certain.

■ ■ ■

A peine connus, les résultats de la contre-autopsie provoquèrent dans Montmagny et dans Pierrefitte une sorte de soulagement, car jamais peut-être affaire criminelle n'avait soulevé en banlieue pareille émotion. En effet, à peine rentrions-nous en auto, à Montmagny, que les sympathiques habitants de cette petite bourgade se précipitaient vers nous. La même question nous fut cent fois posée avec la même impatience :

— Est-ce qu'elle va être arrêtée ?
D'autres demandaient :

— Est-ce qu'elles vont être arrêtées ?
Le commissaire Yvonne était revenu avec ses deux inspecteurs à l'auberge tragique. Une nouvelle fois il se rendit devant la fosse, fit le tour des bâtiments, revit quelques témoins et, en fin de soirée, tint avec ses compagnons, les inspecteurs Bureau et Gauthier, une longue conférence à la terrasse de l'auberge Méta.

Ils résumèrent leurs investigations et mirent au point le problème qui, depuis une semaine, leur était l'appétit et le sommeil. Les données du drame étaient simples.

Le 22 juillet, Louis Bondon, poursuivi jusque dans la rue par les reproches de sa femme, était parti pour le champ de courses de Maisons-Laffitte. Complètement décaivé après la troisième course, pris soudain, pour la première fois de sa vie, d'une frousse intense de rentrer chez lui sans argent, Bondon, après un périple par Neuilly et Saint-Mandé, effectué à pied, avait été aperçu, le même soir, à minuit trente environ, à 1.500 mètres de son domicile. Il se dirigeait vers l'auberge, l'oreille basse, toujours à pied. Un quart d'heure plus tard, un de ses amis, le chauffeur Paquet, qui suivait avec son camion la même route, ne l'avait pas aperçu entre Pierrefitte et le car-

Le curieux avaient organisé, tout près du cimetière, de joyeux pique-niques.



four. Tout laissait donc supposer que Bondon était rentré chez lui.

A cela la femme de l'aubergiste et sa bonne répondaient qu'elles avaient veillé jusqu'à deux heures du matin, surveillant, derrière les volets, le retour du joueur. A l'heure où Bondon aurait dû normalement arriver au carrefour, le garagiste Guyot était venu garer son camion dans la cour de l'auberge, où il possédait une remise. Guyot s'était même attardé un long moment dans son garage. Lui aussi affirmait n'avoir pas rencontré l'aubergiste.

Or, il y avait eu crime. L'enfouissement du cadavre dans la fosse, fosse située dans la cour de l'auberge, démontrait que le meurtre n'avait pu être commis en dehors des bâtiments appartenant à la victime. Sauf, toutefois, si Guyot, invitant Bondon à monter dans son camion, l'avait abattu en pleine route et l'avait ramené dans la cour du café pour le jeter dans la fosse.

Les neuf locataires de l'auberge, y compris Rocco, dont l'absence, au cours de cette nuit du 22 au 23, fut reconnue exacte, devant tous utiliser le même escalier étroit et tortueux pour atteindre l'étage où ils logeaient, étaient mis hors de cause. Tous dormaient d'ailleurs, ce soir-là, et n'avaient perçu aucun bruit. De plus, le chien de Bondon n'avait pas aboyé une seule fois au cours de la nuit.

Quant au couple Bogaert, des vanniers belges, qui couchaient dans la cour même de l'auberge, sous leur voiture, ils étaient allés au cinéma ce dimanche soir-là et n'étaient rentrés qu'à l'aube. Comme ils ne s'étaient plus absentés ensuite, jusqu'au 31 juillet, tout prouvait donc que Bondon avait été précipité dans la vidange, cette même nuit du 22 au 23 juillet, entre une heure et quatre heures du matin.

Voilà pourquoi, après une nouvelle journée occupée à éclaircir certains points restés obscurs, à liquider deux ou trois pistes fantaisistes, le commissaire Yvonne décida de jouer sa chance. Pour éviter des scènes tumultueuses et hostiles devant la mairie de Montmagny, il préféra, ainsi qu'il le dit de façon imagée, « faire sa cuisine » dans les locaux de la gendarmerie de Montmagny.

M. Boyer (ci-dessous, à gauche) abandonna l'enquête au commissaire Yvonne.



Le fils Bondon (ci-contre) se montre affecté, cependant que sa cousine Mireille (en bas) ne sait que dire.



Le docteur Paul (ci-dessous, à droite) explique les causes de la mort de Bondon, qu'il vient d'autopsier (en bas).

Vendredi, à 15 heures, le garagiste Guyot entra en protestant à la gendarmerie. Il en ressortait à 19 heures, beaucoup plus calme, un peu pâle, mais lavé de tout soupçon.

— Je devais interroger cet homme, nous précisa le commissaire Yvonne en dinant hâtivement, avant de procéder au dernier acte de l'affaire. Guyot est un violent ; il avait récemment tiré, à coups de fusil, sur une de ses voisines ; d'autre part, il devait de l'argent à

Bondon ; une discussion tragique aurait pu survenir. Mais il est hors de cause.

A 20 heures, les policiers achevèrent leur tâche. Tantôt séparées, tantôt confrontées, la femme Bondon et sa servante Mireille furent soumises à un grilling sévère et épuisant. Elles ne cessèrent de répéter qu'elles avaient attendu l'aubergiste jusqu'à une heure avancée de la nuit et que celui-ci n'était pas rentré. Elles ne sortirent pas de là. La petite Mireille, en sueur, ses boucles brunes retombant sur son front têt, nia avoir raconté à des voisins

La contre-autopsie eut lieu dans la nouvelle nécropole de la Butte-Pinson.



Les habitants de la région se massèrent nombreux devant les grilles du cimetière

tier, anciens clients de l'auberge, en racontant d'édifiantes. L'un et l'autre m'ont confié :

— Nous donnerions notre tête à couper, nous qui la connaissons, qu'elle en sait plus qu'elle n'en dit. En plein bistrot, nous l'avons vue, récemment, jeter une bouteille pleine à la tête de Bondon, qui revenait des courses. Ça devait finir comme ça !

Un des rares défenseurs de la veuve, en entendant cela, en tira argument. Tout le monde savait, bien sûr, que des querelles éclataient chaque soir entre les deux époux, mais la femme Bondon n'avait pas de raison spéciale de se battre avec son mari, ce soir-là.

— Qui sait ? répliqua un de ses locataires, Lucien Grébil. Le 20 juillet, j'ai acquitté mon terme et l'arrière : j'ai remis 180 francs à Bondon, et mon voisin Boudot en a fait autant, à ce que je crois. Or, le 22 juillet, après-midi, sa femme m'a demandé quand je comptais lui régler ma dette. Elle a donc appris que son mari avait tout gardé pour jouer aux courses. Je comprends que le pauvre type, complètement plumé, ait cherché à emprunter de l'argent pour rentrer !

M. Roullat tira, le premier, de cette révélation, une hypothèse qui est aussi celle des enquêteurs :

— Bondon, harassé, se jette tout habillé sur un lit et s'endort. Quelqu'un fouille dans sa veste, s'empare de son portefeuille et s'aperçoit qu'il est vide. Que se passe-t-il ? Un mauvais coup est vite donné. Le meurtrier involontaire s'affole. Dans son angoisse, l'idée de cacher le cadavre dans une fosse n'est pas aussi épouvantable qu'on l'a dit. La macabre besogne effectuée, il s'aperçoit que le portefeuille est resté sur le lit et il va le jeter à son tour dans la fosse. C'est la seule façon d'expliquer pourquoi on a retrouvé le corps entièrement vêtu, son veston étant boutonné, et le portefeuille loin de lui.

C'est, aujourd'hui, cette thèse toute gratuite qui prévaut à Montmagny. Nous n'avons accusé personne, et nous le précisons, car il semble bien que personne ne sera jamais inculpé de ce meurtre. Mais si le crime doit demeurer impuni, le châtiement des coupables ne sera-t-il pas de savoir qu'il demeure aussi sans mystère ?

M. LECOQ.

Le Dr Derôme n'avait pu se prononcer sur les circonstances de cette mort.

les confidences qu'on lui avait prêtées. Jamais sa patronne ne lui avait demandé de rester dans sa chambre et ne l'avait empêchée de regarder sous les lits. Elle défendait à présent sa maîtresse. A un moment même elle se plaqua contre un mur, les bras en croix, et cria au commissaire :

— Fusillez-moi, si vous croyez que nous avons tué Monsieur Louis. Je vous jure qu'il n'est pas rentré.

La femme Bondon, par contre, se montrait humble et paisible. Bien calée dans le fauteuil du capitaine, les yeux aussi secs qu'à l'enterrement de son mari, elle secouait sans arrêt sa tête étroite, aux lèvres pincées, encadrée de cheveux raides.

— Vous ne me ferez pas dire ce que je ne sais pas, répétait-elle. Si mon mari était rentré, il serait encore vivant. Vous pouvez continuer à m'interroger pendant des heures, je ne suis pas mal ici.

Elle eut même cette réponse effarante :
— Vous me mettriez dans la m..., comme lui, que je ne vous répondrais jamais autre chose.

Les policiers se lassèrent les premiers. Découragés, comme l'aube se levait, ils ramenèrent dans leur voiture, parmi les villas silencieuses, les deux témoins. Car la femme Bondon et sa servante avaient été entendues, neuf heures durant, comme témoins.

Retrécées chez elle à six heures du matin, les deux femmes rouvraient aussitôt leur café et, sans fatigue apparente, vaquaient derrière le comptoir. La vie de l'auberge reprenait. Mais les clients préféraient aller jaser ailleurs...

■ ■ ■

A Montmagny, le siège de chacun est fait. On accuse. Le maire, l'appariteur, les employés de la mairie m'ont dit, devant témoins :

— C'est déplorable de voir ce crime demeurer impuni. Pourtant, la police sait bien qui a fait le coup.

M. Feit, un chômeur, M. Roullat, un cimen-





La foule attend, en discutant par petits groupes inquiets, près du carrefour de la peur, que cette horrible mort soit vengée.

M^{me} Lafargue était peu accueillante aux clients de passage.

Tout, dans le débit de tabacs, avait été bouleversé par l'assassin.

La victime, le crâne fracassé, gisait sur le plancher (en bas, à droite).



CARREFOUR

DE LA PEUR

Bordeaux
(de notre correspondant particulier).

On ne connaissait, à Bordeaux, Mme Lafargue et son débit de tabac, rue du Palais-Gallien, au-dessous de la poste, en plein centre de Bordeaux?

La rue est pittoresque, avec ses boutiques de marchands de meubles, antiquaires, hôtels de voyageurs, restaurants, meubles borgnes et bars où les gangsters de Bordeaux se réunissent pour jouer à la passe anglaise.

Le magasin de Mme Lafargue ne l'était pas moins.

Paquets de tabacs, boîtes de cigarettes, boîtes d'allumettes, bloc-notes désuets, crayons à cache-pointe s'y alignaient dans un désordre familial, à côté des collections de journaux illustrés que les gamins du quartier venaient feuilleter tout en taquinant le matou de la buraliste. Familière avec ses vieux clients, Mme Lafargue était peu accueillante aux clients de passage. Elle recevait à de rares intervalles ses deux fils, l'un qui vit à proximité de la rue du Palais-Gallien, l'autre qui habite à Cauderan, la banlieue où, l'an passé, un grand crime fut commis, qui est toujours impuni.

C'était un merveilleux observatoire de ce bureau de tabac où les mécaniques achetaient leur paquet de gris, les mininettes la dernière livraison du *Petit Echo de la Mode* et les filles de la rue Huguerie, qui ne se risquent dans les rues marchandes qu'à la nuit, le paquet de « Camel » qu'elles glissent au fond de leur sac. Le commerce, l'amour, la vénalité de certaines rencontres, toute la vie enfin, se manifestent dans ce carrefour du superflu, où les maraîchers qui le traversent apportent à l'aube la fraîcheur des campagnes voisines, où les sœurs d'un petit couvent, qui souvent passent par là deux par deux, silencieuses et tristes, font un cortège d'ombres.

Était-il possible de soupçonner que le bureau de tabacs de Mme Lafargue deviendrait, dans ce calme décor, le centre d'un drame? Pourtant, le drame eut lieu mardi dernier. Mme Lafargue déjeuna comme d'habitude. De midi à deux heures, elle ne ferma jamais son magasin, se contentant d'ôter le bec-de-cane de sa porte. C'était l'heure à laquelle son venait l'embrasser avant de partir au travail. On la vit rouvrir son magasin; vers trois heures, un fumeur y frappa sans succès.

Elle doit être dans le quartier, dirent des voisins.

Deux heures passèrent. Vers cinq heures, un autre client, M. Surget, le fils du propriétaire de l'immeuble, ayant, lui aussi, heurté vainement à la porte, aperçut à travers les vitres un tel désordre dans le magasin qu'il pensa qu'il avait dû s'y produire un événement anormal. Il téléphona à la police.

On vint. Sur le plancher, derrière son comptoir, la buraliste était étendue. Le sang coulait de sa tête; si abondamment que le meurtrier avait jeté sur elle un couvre-pieds afin d'en arrêter la course. Le tiroir de la caisse n'avait pas été refermé. Il était vide. Le débit donnait l'impression d'un saccage en règle.

Dehors, la foule s'amassait.
— La pauvre vieille, entendait-on.
Quelle triste fin!
— On l'a frappée à coups de hachette, disait un autre.

— On lui a fait le même coup qu'à la postière de Talence, disait un troisième. Et l'assassin court encore...

Qui avait tué? On pensa aussitôt aux nerfs du voisinage, à ceux qui jouent à la passe anglaise dans les bars du centre. On se souvint que, aux environs du 14 juillet, la serrure de Mme Lafargue avait été faussée par des inconnus, si bien que la vieille femme avait dû la faire réparer.

Les magistrats firent silencieusement leurs constatations. Les deux tiroirs-caisses du comptoir avaient été déposés par

le meurtrier sur un lit. Dans une chambre attenante, un secrétaire avait été forcé. On releva des empreintes. On photographia le magasin bouleversé. Les scellés furent mis sur la porte de la boutique, tandis que le cadavre de Mme Lafargue était emporté à la Morgue.

L'enquête commençait...

■ ■ ■

Tout d'abord, il fallait reconstituer l'emploi du temps de la victime.

— J'ai vu ma mère vers treize heures trente pendant un quart d'heure, déclara un des fils Lafargue. Je crois qu'elle avait environ quatre mille francs dans son tiroir. L'assassin devait savoir qu'elle n'irait pas, avant vendredi, régler ses comptes à la Manufacture des tabacs.

Les experts s'arrêtèrent à des constatations précises :

1° Le secrétaire avait été ouvert à l'aide de l'arme du crime. Le meuble gardait des traces sanglantes ;

2° Une somme de six cents francs que Mme Lafargue cachait dans des boîtes de pastilles et des titres qu'elle avait dissimulés sous une pile de linge n'avaient pas attiré l'attention des malfaiteurs ;

3° On trouva une hachette dans la maison. Elle n'avait pas été utilisée par les assassins. Ils avaient donc apporté avec eux l'arme du crime ;

4° Ils n'avaient pas été dérangés. Un billet de dix francs, difficile à écouler car il n'a plus cours, fut retrouvé dans le tiroir-caisse ;

5° Mme Lafargue avait une mauvaise vue et elle entendait difficilement. Il avait donc été possible de la surprendre sans trop de difficultés ;

6° Mme Lafargue n'avait pas pris, le jour du crime, la tasse de café qu'elle buvait habituellement à quatre heures de l'après-midi.

Le crime avait donc été commis entre deux heures et quatre heures. A quel moment précis? On mit quelque temps pour le savoir. Une femme de chambre du quartier déclara qu'elle avait vu la vieille femme vers quinze heures dix. Elle bavardait avec un client que la passante ne vit que de dos. Une autre habitante de la rue du Palais-Gallien affirma lui avoir acheté un timbre vers quinze heures quinze. Un homme se trouvait alors dans la boutique. Il feuilletait des journaux illustrés.

Cette déposition paraît capitale. En effet, à quinze heures trente, la boutique de Mme Lafargue était fermée. Le crime avait donc été commis entre quinze heures quinze et quinze heures trente.

On fit l'autopsie de la victime. On releva quinze plaies sur son visage sans pouvoir arriver à établir quel était l'instrument qui les avait faites.

Toutes ces constatations furent rapidement connues de la foule qui attendait rue du Palais-Gallien pour savoir. Foule bigarrée où l'employé côtoyait le négociant des Chartreux, des mininettes curieuses, des mauvais garçons ayant leur « régulière » au bras.

Les policiers se sont mis en route, au milieu d'un peuple qui criait :
— A mort les assassins !
Que n'a-t-on rappelé au sujet de ce meurtre énigmatique?

D'autres crimes, crimes hélas impunis. Les assassinats de Saint-Augustin, celui de Cauderan où l'enquête tourna court pour des motifs que l'on se murmure sous le manteau, celui de Talence où le meurtre de la postière reste toujours, pour la police, un mystère.

On m'a fait remarquer que le drame du Palais-Gallien a dû être prémédité et préparé avec soin. Pour qu'il pût réussir, il fallait que le meurtrier fût très au courant des habitudes de Mme Lafargue, qu'il connût parfaitement les aîtres de son logement, qu'il sût qu'elle n'était pas sans ressources.

Avec une patience infinie, les sorciers du mystère examinèrent les empreintes qu'ils

ont relevées sur le pauvre mobilier de Mme Lafargue ; ils leur font dire ce que seuls des policiers peuvent savoir.

On fouille les maisons meublées qui environnent la boutique de la victime. On a ouvert de nouveau le dossier du crime de Talence pour y chercher des analogies. On dénombre les habitués des cercles, des triports, des champs de courses, des maisons de passe anglaise. On se demande, aussi, si l'assassin n'est pas un client familier du débit.

M. d'Uhalt, qui a déjà fait ses preuves à Bayonne, dans l'affaire Stavisky, a été chargé de l'affaire. La partie, une rude partie, est engagée...

La foule de Bordeaux attend, en discutant par petits groupes inquiets, aux abords du carrefour de la peur. Tant de crimes, dans la Gironde, ont été, à ce qu'il semble, imparfaitement vengés !

On se désigne les milieux troubles où la justice ne peut manquer de trouver l'assassin. Nous en avons depuis longtemps dénoncé les dangers. Qu'on fasse vite ! Un meurtre vient de galvaniser l'angoisse d'une ville aux traditions séculaires !

Pierre BEYDTS.





Comme pour les meurtres précédents, on interrogea des braconniers, mais en vain.



Il avait construit un « poste » de branches de pin et de feuillage.

CALIBRE 16



Troin, « l'ou maître », gisait sur le dos, la poitrine trouée.



La factrice Héloïse André désigne le lieu où elle vit l'agresseur se jeter à terre.

Draguignan (de nos correspondants particuliers).

ÉTRANGES drames animent depuis quelques mois nos pittoresques campagnes. C'est à Flayosc, petit village escaladant le sommet d'un coteau que couronnent des pins, que le destin manifesta le plus grand acharnement.

Flayosc : cent maisons, groupées comme des cigales au soleil, autour de dix rues et d'une fontaine où coule une eau fraîche et limpide. De beaux champs, de non moins belles pinèdes. Qui donc eût pensé que la mort pouvait les choisir pour apaiser sa rancune ?

En peu de temps, trois hommes furent assassinés là : Roumo, de Flayosc, qui était le cordonnier du village ; Vassal, maître-greffier de Taradeau, et Ferdinand Troin, un bon vieux de quatre-vingt cinq ans, que l'on surnommait, à cause de sa sagesse, « l'ou maître », comme dans les pastorales de santons.

Tous trois avaient la poitrine trouée par des chevrotines tirées à bout portant. Les chevrotines d'un même fusil du calibre 16. Calibre 16. Ce nom retentit maintenant, à Flayosc, comme une menace.

On cherche sur les chemins l'ombre d'un homme.

Eh ! oui, celui qui, pour les trois crimes, a manœuvré le même fusil.

Pourquoi ces crimes ? On analyse. On examine... On ne comprend pas...

■ ■ ■

Tout ce qu'on sait du dernier drame, c'est qu'il a fait pleurer la fin d'un brave

homme. Ferdinand Troin, « l'ou maître », — cela, bien qu'il ne fût investi d'aucun mandat — était un octogénaire encore vert. Il habitait le Plan de Villard, une petite dépendance de Flayosc. Solide comme un roc, bien planté, on ne lui connaissait que deux défauts sympathiques. Il disait à qui voulait l'entendre qu'il était riche et, comme il aimait à trousseur les paysannes faciles, malgré son âge, on lui prêtait maintes bonnes fortunes, auxquelles, disait-on, le prestige de son magot n'était pas étranger !...

Souvent, le samedi, jour du grand marché, il descendait au village en compagnie de son conscrit, Savine, un vieillard qui était de la même classe que lui. Son cheval trotait sur la route ombragée, et la chère était bonne à l'hôtel Margueritte. Et puis, parfois, il se rencontrait là des dames de la ville, qui...

Il riait. — Les banquiers de Draguignan, avec leurs satanées affaires, ont rogné les ailes de mon sac. Mais il en reste encore — hé ! hé ! — pour les belles filles...

Dimanche dernier, on le vit, dans les boutiques du hameau, bavarder en achetant des provisions. Il portait un petit sac, qu'il rejeta sur son dos pour regagner sa demeure...

On vit sa silhouette se rapetisser sur la route.

Puis, plus rien... Bientôt, à six minutes du bastion de Troin, on entendit un homme crier. C'était Louis Troin, le frère de « l'ou maître ».

— Au secours ! On a tué mon frère, gémissait-il.

Un homme, dissimulé derrière un buisson, venait de tirer sur « l'ou maître » un coup de fusil, du calibre 16, comme Troin s'engageait dans un sentier du Plan de Villard. Le coup avait porté. Un projectile avait haché le pouce et l'index gauche du vieillard ; un autre lui ouvrit le cœur.

On l'avait dévalisé, lui arrachant son sac à provisions et son portefeuille bourré de billets.

Qui ? L'assassin avait dressé son embuscade comme pour une chasse au perdreau. Il avait construit un « poste ». Il avait accumulé des branches de pin et du feuillage, pratiqué des meurtrières dans l'épaisseur du taillis, pour mieux dissimuler sa cachette. Puis, son coup fait, il s'était enfui.

Où ? Pas très loin, sans doute. Pas assez vite pour que quelqu'un ne l'ait vu.

■ ■ ■

Quelqu'un ? La factrice. Une brave femme, Héloïse André, qui distribue le courrier du pays.

Je l'ai vue. Elle ne déguise pas sa terreur.

— J'allais faire une tournée, dit-elle, lorsqu'un homme se montra.

« Il se cacha le visage dans ses mains. Puis il se laissa tomber sur le sol et je ne vis plus rien que son dos.

« Il portait en bandoulière un fusil. Il me fit peur. Je le pris pour un braconnier. Je passai, pâle, défaite... »

— Et puis ?

Héloïse André se tait, craignant d'en avoir trop dit, redoutant peut-être, elle

aussi, une vengeance prompt de du mystérieux assassin au fusil calibre 16...

On la presse. On revit le drame.

Après le premier coup de feu, le vieux Troin a lâché le sac où se trouvait sa provision de pain pour la semaine, sac qu'il portait sur l'épaule droite. Il a fait face à son agresseur. Le deuxième coup est parti. Il a pris la décharge en pleine poitrine. Son thorax est labouré de chevrotines, son cœur a sauté ; il a quatre côtes brisées... Ses yeux et sa bouche sont ouverts comme si son agresseur avait produit sur lui une double expression de surprise et de terreur.

Il y avait justement, le même jour, des gendarmes dans le pays. Ils y cherchaient des maraudeurs, quelques-uns de ces chasseurs impénitents qui aiment bien à tirer les perdreaux avant l'ouverture de la chasse. L'appel désespéré du frère de Troin les alerta. Ils fouillèrent les taillis, les bois, les champs où le soleil fait chanter les cigales...

Ils ne trouvèrent rien, ni traces, ni assassin, ni fusil...

■ ■ ■

La cloche du village égrène son glas, annonçant aux paysans qu'un des leurs vient de mourir.

Sur un lit d'aiguilles de pins, on a pratiqué, tout à l'heure, l'autopsie du père Troin. Un vieux braconnier, César, a apporté un cercueil. C'était un ami de « l'ou maître » et, ensemble, autrefois, ils avaient bu en dégrafant plus d'un corsage...

Il a enveloppé, du drap brun dont on se sert, ici, pour la cueillette des olives, le vieux corps ratatiné, tout frémissant, la veille encore, d'ultimes désirs amoureux.

La forêt proche embaume la résine. On fait silence.

Qui a tué ? Le procureur de la République, M. Roume, interroge les campagnards ; M. Tomasi, commissaire de la brigade mobile, enquête.

Tout à l'heure, le tambour du village va passer, faisant une communication des aigüres :

« Les éventuels témoins du crime pourront parler sans crainte. Leur nom ne sera pas prononcé. Nous leur garantissons une discrétion absolue... »

Un garde-champêtre plaisante quand même, avec un savoureux accent :

— Peuchère ! Ça ne l'a « carotté » que de guère !... Etre tué à quatre-vingt cinq ans !... On aurait pu le laisser mourir en paix !...

— C'est un jaloux qui l'a tué, disent les femmes, qui se souviennent de ses audaces. — Il avait la langue trop longue, disent les hommes.

On se souvient que le vieux Troin parla beaucoup lorsque, il n'y a pas très longtemps, Roume, le cordonnier, fut tué par une balle du fusil calibre 16 — qui devait aussi trancher sa vie.

Le braconnier César fait connaître à la population les dernières pistes suivies par les policiers. Coquin de pays !...

— Il en savait trop, murmure-t-il dans un troublant leitmotiv. Beaucoup plus que les gendarmes, sur tous les autres crimes. Maintenant, il ne parlera plus...

On en était encore à discuter toutes ces hypothèses quand, samedi à l'aube, Andréoli Troin, le neveu de la victime, déjà interrogé à plusieurs reprises par les gendarmes, quitta les siens et disparut dans la forêt. On l'arrêta au moment où il tentait de se pendre. Ecroué à la maison d'arrêt de Draguignan, il se prétendit innocent, mais un testament, rédigé en sa faveur par « l'ou maître », pourrait expliquer le crime.

Restent, en tout cas, les deux autres drames.

Quel homme tue et rôde au pays des cigales ? Les gens de Flayosc regardent, avec inquiétude, du côté de la campagne...

Léon CONIL et Raoul BERENGUÏER.



Les cent maisons de Flayosc se sont groupées, comme des cigales au soleil, autour d'une fontaine d'où coule une eau fraîche.

FAITS DIVERS

Film hebdomadaire, par Marius Larique



Des brownings s'offraient à son choix.

Lundi Vous savez qu'il est interdit de se promener dans la rue avec un revolver en poche, mais vous n'ignorez pas davantage que n'importe qui peut entrer chez un armurier pour y faire tel achat qu'il lui plaît. Cela revient à dire qu'il y a une grâce particulière pour les armuriers qui ont le droit de vendre une marchandise interdite. C'est un peu comme si l'on autorisait la vente des stupéfiants quoique on réprime leur usage. Mais c'est la loi. Un jeune mécano à Metz, Maurice Briclot, ne l'ignorait pas lorsqu'il franchit le seuil d'une armurerie de la rue du Louvre et qu'il manifesta l'intention d'acquiescer un brownin. Le commerçant, empressé, se fit un plaisir de lui en expliquer le mécanisme, après quoi, sous les yeux de son client, il le chargea. C'était la minute douloureuse pour Maurice Briclot, qui avait grande envie d'un revolver pour mettre fin à ses jours, mais ne possédait pas un sou vaillant. Or, tout s'achève ici-bas, même la mort. Briclot n'hésita point. Saisissant l'arme aux mains de l'armurier, il la retourna contre sa poitrine, et fit feu. Il s'écroura. On l'a transporté à l'hôpital où on espère le sauver. Ça lui apprendra à se servir d'un revolver qui n'est pas à lui.



Le pique-nique se termina tragiquement.

Mardi Tout le monde ne peut pas aller à Deauville ou à Biarritz. Mais, Dieu merci, il y a, autour de Paris, des bois chargés de feuilles et de plaines herbues où le bon peuple de Paname découvre un coin pour déposer les paniers remplis de saucisson, de veau froid et de litres de rouge. C'est là qu'il fait bon rire et s'amuser en société. La joyeuse troupe, qui s'était installée, dans un terrain vague, près de Choisy-le-Roi, devait être de cet avis. On avait bu, mangé. Puis les hommes jouèrent à la lutte. Jeux de mains, jeux de vilains, dit le vieux proverbe. Vexé d'avoir été battu par ses camarades, l'ébéniste Eugène Vulienz se mit en colère. Ses compagnons le raillèrent : « Où y a de l'Eugène, y a pas de plaisir ! » cria l'un. Alors Eugène, fou de rage, prit un revolver dans le sac de sa femme, et tira six fois sans atteindre personne, heureusement. Les autres, furieux, le poursuivirent. Il entra dans un café, s'arma d'une paire de ciseaux, et, sortant, la plongea dans le ventre de son ami Adrien Cotte. Exaspéré — il y avait de quoi — les témoins de la scène empoignèrent le meurtrier et le portant sur un pont, le précipitèrent d'une hauteur de quatre mètres. Voilà ce que c'est que d'avoir mauvais caractère.



Les mineurs polonais ont été expulsés.

Mercredi C'est un chapitre inattendu de *Germinal* qui s'est déroulé dans la mine de l'Escarpelle, à Leforest. Mais c'est tout de même un conflit qui porte bien la marque de l'après-guerre. Il y a, dans cette attitude des deux cents mineurs polonais qui, pour protester contre l'expulsion de quelques compatriotes, enferment onze mineurs français au fond d'une fosse, pendant deux jours et une nuit, sans boire ni manger, comme les relents d'un conflit de nationalités. Pendant toute la durée de la séquestration, une sérieuse inquiétude régna parmi les familles et les amis des otages. Que se passait-il dans le trou noir où personne ne pouvait pénétrer sans le consentement des géoliers improvisés ? Et les Polonais paraissaient irréductibles. Des gendarmes en armes gardaient l'entrée de la mine, car on ne savait à quelles violences étaient capables de se porter les mineurs français contre leurs collègues polonais, solidaires du coup de force. Et l'attente se prolongeait. Les autorités céderaient-elles au chantage ? Finalement, les Polonais libèrent leurs prisonniers. Il y avait trente-six heures qu'ils n'avaient pas vu le jour. Ils n'avaient pas bonne mine.



M. Poulet ne put résister aux gangsters.

Judi L'homme, vêtu d'un cache-poussière gris, et coiffé d'une casquette, entra tranquillement : « Allons, vieux ! j'ai besoin de ric. Donne-moi ta recette ! » Le gérant de la cité d'Orgefont, M. Poulet, leva la tête. « Tiens ! pensa-t-il, elle est bonne ! » Et il se mit à rire. Mais ce n'était pas une farce. L'inconnu tira un revolver de sa poche et le braqua sur M. Poulet, qui cessa tout à coup de rigoler. A ce moment, trois autres gentlemen apparurent dans l'encadrement de la porte. Ils avaient aussi un revolver à la main. Pauvre M. Poulet ! Que vouliez-vous qu'il fit contre quatre ? Immobilisé, avec sa secrétaire et sa femme, dans un angle de la pièce, il assista, impuissant, à l'indécente razzia du quatuor. Ce fut de la belle ouvrage. Les fils téléphoniques coupés, le coffre-fort dévalisé des quatre-vingt mille francs qu'il contenait. Comme c'étaient des gens méthodiques qui n'entendaient rien oublier, ils dépaillèrent M. Poulet de son portefeuille. Après quoi, nos quatre messieurs reprirent l'élégante auto à carrosserie aérodynamique qui les avait amenés et qui les attendait à la porte. Ils sont partis sans laisser d'adresse. Ne croirait-on pas voir se dérouler un vrai film de gangsters ?



L'auto mal acquise ne leur profita point.

Vendredi Journée de l'automobile : à Somme-Vesles, Mme Weil, qui conduisait une voiture dans laquelle se trouvaient son mari, ses deux enfants et une gouvernante, rencontra, à un carrefour, un camion qui arrivait comme un bolide. Dieu vous préserve des camions ! Mme Weil était sans doute marquée par le destin : elle est morte, ainsi que son fils, âgé de 3 ans. Les autres voyageurs, grièvement blessés, sont à l'hôpital. Le même jour, à Strasbourg, trois jeunes vauriens s'emparaient, à minuit, d'une auto qui stationnait à la porte d'une brasserie. Trois heures après, ils s'écrasaient contre un arbre, sur la route de Haguenau, en face de l'asile d'aliénés de Stephansfeld. Si le conducteur, Théodore Schwiegk, n'était pas mort sur le coup, il n'aurait eu, en somme, que la rue à traverser. Car c'est un voleur, mais c'est aussi un fou : au moment de l'accident, il roulait sur la route mouillée à 90 à l'heure. Un seul des trois chenapans a survécu, Henri Jaecel, qui huit jours plus tôt venait d'être acquitté d'une inculpation de vol à main armée. Il avait fait le serment de ne pas recommencer. Or, l'auto volée conduisait le trio à Haguenau où on leur avait signalé un beau coup à faire !



Une vue du saccage, dans Constantinople.

Samedi Notre souriant président Gastonnet est rentré de Tourneville pour présider un Conseil des ministres, au cours duquel on a fort parlé des événements de Constantinople. On sait ce qui s'est passé là-bas : les Musulmans ont saccagé le quartier juif, pillant les magasins, incendiant les maisons et massacrant leurs hôtes. Il y a eu plus de vingt-cinq morts. C'est navrant ! A l'origine de ces scènes tragiques, il n'y avait eu qu'une banale incongruité : un zouave, nommé Kaliffa, qui avait, ce jour-là, abusé de la bouteille, vint déverser le trop-plein de ses libations contre le mur d'une mosquée, rue Sidi-Lakdar. Or, Kaliffa est juif. Si Kaliffa avait été seulement un chrétien, comme vous ou moi, on eût probablement passé condamnation. Mais l'urine d'un israélite comporte un principe outrageant pour les murs sacrés derrière lesquels vont prier les fidèles de Mahomet. Aussitôt, ce fut la bagarre. Des coups de feu retentirent. Deux agents furent blessés par les indigènes exaspérés. On sait la suite. C'est là, évidemment, un sanglant épisode de l'éternelle haine qui oppose les Juifs et les Musulmans et qui faillit déjà, il y a cinquante ans, nous aliéner l'Algérie. Il y a de quoi préoccuper un gouvernement.



M. Philibert Besson aurait voulu un duel.

Dimanche En notre temps sans gaieté, l'ineffable Philibert Besson perpétue une race de citoyens qu'en bonne justice on devrait déclarer d'utilité publique. Ce diable d'homme ne peut rien entreprendre sans déchaîner l'hilarité sur ses pas. J'ai conté l'autre jour les folles péripéties de son arrestation. Condamné par le tribunal du Puy à un mois de prison pour rébellion et outrages aux gendarmes, Philibert Besson a fait appel devant la Cour de Riom qui, tout en confirmant une ancienne condamnation à trois mois de prison, s'est montrée magnanime et a ordonné que le député de la Haute-Loire serait remis en liberté provisoire. Philibert Besson quitta la maison d'arrêt au milieu des acclamations joyeuses de la foule. Mais, prenant l'air d'irrésistible gravité qui convient à ces circonstances, il annonça que rien n'était terminé et qu'on allait voir ce qu'on allait voir. Pour l'heure, il va se pourvoir en Cassation et il a décidé de provoquer en duel M. Barrère, avoué au Puy, qui a déposé contre lui la première plainte, source de ses mésaventures. « Je fais mouche à cinquante pas ! » a dit le terrible Philibert. Mais M. l'avoué Barrère ne semble pas goûter la plaisanterie et déclare qu'il ne se battra pas.

La vie tragique des filles de joie

DOCTEUR BIZARD
Médecin de Saint-Lazare

LA VIE DES FILLES

Du même auteur :
SOUVENIRS D'UN MÉDECIN DES PRISONS DE PARIS

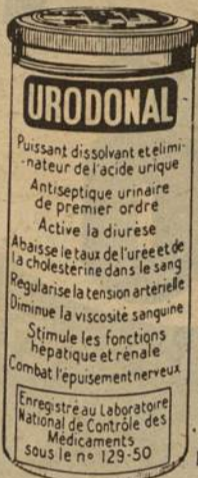
15 fr.

La curieuse et pathétique atmosphère de ce « milieu » spécial, où l'on trouve, à côté des tares les plus honteuses, d'étonnantes états de générosité.

GRASSET

15 fr.

POUR 10 frs



vous pouvez faire une cure d'URODONAL qui prévient, combat et guérit rhumatismes, goutte, névralgies, obésité. C'est l'anti-urique le plus économique.

Toutes pharmacies ou Et^l Chatelein, 2, Rue de Valenciennes, Paris.
Renseignements gratuits.

URODONAL

PRODUIT FRANÇAIS employé dans le monde entier

BON N°97 DE à nous retourner pour recevoir, gratis et franco, l'ouvrage du Docteur Guignot : "Ce qu'il faut savoir pour se bien porter"

Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane



100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements
Demandez de suite notre catalogue français gratuit.
MEINEL & HEROLD, Klingenthal (Saxe) 509

La LOTERIE NATIONALE vous réserve des espérances. La Lecture de Votre écriture vous apporte une certitude en vous adressant au Professeur O. ROYNAM, Service 356, 35, rue Madame.

15 fr. Le 100 adresses et gr. gains 2 sexes. Ecr. : Laboratoires de Provence, 20, à Marseille.

CONCOURS 1934

Secrétaire près les Commissariats de **POLICE à PARIS**
Pas de diplôme exigé. Age 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau. Facile et discret. (1 à 3 applications). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis. Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente. INST. BIOLOGIQUE, 59, RUE BOURSALTY, PARIS-17*

L'ÉLECTRICITÉ



Pourquoi le traitement par l'électricité guérit :

Le précis d'électrothérapie galvanique édité par l'Institut Médical Moderne du Docteur M.A. GRARD de Bruxelles et envoyé gratuitement à tous ceux qui en feront la demande, va vous l'apprendre immédiatement. Ce superbe ouvrage médical de près de 100 pages avec gravures et illustrations et valant 20 francs, explique en termes simples et clairs la grande popularité du traitement galvanique, ses énormes avantages et sa vogue sans cesse croissante.

Il est divisé en 5 chapitres expliquant de façon très détaillée les maladies du

Système Nerveux et de l'Appareil Urinaire chez l'homme et la femme, les Maladies des Voies Digestives et du Système Musculaire et Locomoteur.

A tous les malades désespérés qui ont vainement essayé les vieilles méthodes médicamenteuses si funestes pour les voies digestives, à tous ceux qui ont vu leur affection rester rebelle et résister aux traitements les plus variés, à tous ceux qui ont dépensé beaucoup d'argent pour ne rien obtenir et qui sont découragés, je conseille simplement de demander mon livre et de prendre connaissance des résultats obtenus par ma méthode de traitement depuis plus de 25 années.

De suite ils comprendront la raison profonde de mon succès, puisque le malade a toute facilité de suivre le traitement chez lui, sans abandonner ses habitudes, son régime et ses occupations. En même temps, ils se rendront compte de la cause, de la marche, de la nature des symptômes de leur affection et de la raison pour laquelle, seule, l'Électricité Galvanique pourra les soulager et les guérir.

C'est une simple question de bon sens et je puis dire en toute logique que chaque famille devrait posséder mon traité pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé. C'est du reste pourquoi j'engage instamment tous les lecteurs de ce journal, Hommes et Femmes, Célibataires et Mariés, à m'en faire la demande.

C'EST GRATUIT : Écrivez à M^r le Docteur M.A. GRARD, Institut Médical Moderne, 30, Avenue Alexandre-Bertrand à FOREST-BRUXELLES, et vous recevrez par retour du courrier, sous enveloppe fermée, le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs.

Affranchissement pour l'Étranger lettres 1.50, cartes 0.90

Vichy (de notre envoyé spécial).

Il semble que certains lieux, au nom prédestiné, exigent une légende — une légende dramatique, que se transmettront ensuite, au long des jours, comme une curieuse relique, les gens de la région. Ces légendes sont vivaces. Si les morts, dit-on, vont vite, le secret de certaines fins étranges s'attarde parfois si longtemps qu'il n'est plus possible, souvent, de démêler la vérité de la fiction. Avec l'âge, les énigmes se transfigurent. Et, de leurs anciens traits, il ne reste plus, souvent, qu'une image grossière et déformée, qu'une image enluminée qu'évoquent, le soir, dans les chaumières, les vieilles gens, pour bercer les petits qui ne veulent point dormir.

Que restera-t-il, plus tard, si rien ne permet d'ici là d'en dissiper les ténèbres, de la légende du mort du Coupe-Gorge ?

Il était une fois, dira-t-on, deux gardes, deux gardes de la police fluviale, qui, leur tournée terminée, s'apprétaient à rejoindre la ville. Ils allaient côte à côte, le cœur à l'aise, certains d'avoir accompli avec conscience leur devoir de chaque jour. Il était huit heures et demie du soir. Ils avaient bu, au cabaret tout proche, ce verre de l'amitié, qui est le point final des journées dignement remplies. Ils n'avaient plus, animés des forces nouvelles ainsi acquises, qu'à appuyer sur les pédales de leurs vélos et qu'à rouler sur la belle route nationale qui, de Saint-Yorre, descend à Vichy. La chaleur du jour était tombée. On respirait mieux sous le dôme de verdure des grands platanes bordant la route. En contre-bas, on apercevait, mollement étendu entre les sables, l'Allier, rivière paresseuse et poissonneuse... Sous les derniers éclats du jour, les eaux luisaient comme un ruban d'argent. Toujours pédaalant de concert, les deux gardes — le garde

De la route de Saint-Yorre à Vichy, en longeant l'Allier, Legendre (en haut) vit un pêcheur qui jetait l'épervier.



UN MORT AU "COUPE-GORGE"

Legendre et le garde Bourdier — étaient parvenus au lieudit le Coupe-Gorge, lieu où la route n'est pas, comme on pourrait le croire, encaissée dans un ravin propice aux embuscades, mais où, au contraire, elle franchit une sorte de plateau, de terrasse dominant la rivière.

C'est là, comme on le voit, un lieu agréable, plus favorable à la rêverie qu'aux attentats. Les deux gardes ne manquèrent pas d'y ralentir leur allure, d'abord parce que la côte avait été rude, ensuite parce que, lorsqu'on est garde de police fluviale, on ne saurait trop examiner ce qui se passe sur les bords d'une rivière.

Précisément, de ce lieudit le Coupe-Gorge, nos deux gardes aperçurent, sur la rive opposée, trois pêcheurs, dont un jetait l'épervier... Trois pêcheurs, au bord d'une rivière, lorsque la nuit approche, trois pêcheurs, dont l'un lance dans l'eau un filet dont les mailles peuvent ne pas être réglementaires, dont un autre tend des cordes, tout cela ne pouvait que faire froncer les sourcils des deux gardes. Certes, ils eussent pu détourner la tête et continuer leur route. La voix du devoir fut la plus forte.

Les deux gardes posèrent pied à terre et se concertèrent. Leur délibération fut brève. Ils allaient, par la manœuvre dite de la « tenaille », cerner les trois suspects. Le garde Legendre allait rebrousser chemin, gagner le pont de l'Allier, près de Saint-Yorre et, rejoignant ainsi la rive opposée, surprendre, en se dissimulant derrière les buissons, les délinquants présumés. De son côté, le garde Bourdier allait effectuer le même mouvement d'encerclement, mais en passant par Abrest. Les deux gardes avaient ainsi fixé pour point de concentration l'endroit même de la rive où ils avaient aperçu les trois pêcheurs.

— Si nous ne nous retrouvons pas tout de suite, dit Bourdier, j'actionnerai l'avertisseur de mon vélo, et je t'attendrai sur le pont d'Abrest.

— Entendu, fit Legendre.

Et ils partirent. Les ombres de la nuit commençaient à descendre sur la rivière, estompant les rives. Les buissons n'étaient plus que des taches sombres sur le sable pâle. Les lueurs du crépuscule s'allongeaient dans le ciel. Des reflets cuivrés baignaient dans les eaux paresseuses. La légende du Coupe-Gorge allait naître.

Le garde Bourdier suivit l'itinéraire convenu. Le trajet était plus long que celui du garde Legendre ; aussi, parvenu au point de jonction, Bourdier pensait-il trouver son collègue. Lorsqu'il arriva, Legendre n'était pas là. Les trois pêcheurs avaient disparu, comme si, avec les premières ombres de la nuit, ils se fussent évanouis. Inquiet, Bourdier appela. L'écho de sa voix résonna sur la rive déserte. Puis tout retomba dans le silence. Le garde Legendre ne donnait pas signe de vie. Des trois pêcheurs aperçus de la côte du Coupe-Gorge, il ne restait aucune trace. Bourdier retourna sur ses pas, reprit son vélo, retrouva le pont qu'il avait traversé, et là, comme il en avait été décidé, actionna la sonnette de sa bicyclette. Toujours pas de réponse. La nuit s'étendait partout. Et les ombres du ciel se mêlaient aux voiles de brume qui montaient de la rivière endormie.

— Bah ! pensa Bourdier, ce sacré Legendre a dû ne rien trouver et repartir. Ce n'est pas la première fois qu'il disparaît ainsi à l'improviste. Ne voulait-il pas, d'ailleurs, assister à l'exécution capitale qui a lieu demain matin à Moulins. Il a dû se hâter pour prendre, à Vichy, un train de nuit. Je le retrouverai demain au bureau.

Et Bourdier s'éloigna.

Le garde Bourdier (ci-dessus, à gauche) indique au Parquet (ci-contre) l'endroit où l'on découvrit le corps de son collègue

Il arriva à Vichy, dina à sa pension et décida de se rendre, le soir même, à Moulins, sa résidence. Son inquiétude était dissipée, mais la fatigue l'avait accablé. Il s'endormit dans le train, brûla Moulins et se réveilla, plus loin, à Saincaize. Il dut attendre un train qui remontait vers Clermont-Ferrand et arriva enfin, fort tard dans la nuit, à son domicile.

— Avez-vous vu Legendre ?

A tous, le lendemain, Bourdier posa cette question.

Or, personne n'avait vu Legendre. Ni dans la nuit, ni le matin le garde de police fluviale n'était apparu.

Était-il resté à Vichy ?

Qu'était-il devenu, depuis que Bourdier l'avait quitté, en haut de la côte du Coupe-Gorge ? Depuis qu'il s'était dirigé vers la rive gauche de l'Allier pour y surprendre les trois pêcheurs fantômes...

Le jour s'était levé sur la rivière. La vie avait repris le long des rives. Au début de l'après-midi, des ouvriers travaillant sur la voie ferrée, qui longe à cet endroit le cours de l'Allier, entendirent une voix crier :

— Un noyé ! un noyé !

Ils coururent vers la rive. Ils ne virent rien tout d'abord qu'un pêcheur qui s'éloignait, à quelque distance de là. Puis, s'approchant de l'eau, ils aperçurent un corps humain qui flottait verticalement dans la rivière. La tête seule émergeait. De sa main droite, l'étrange noyé s'agrippait à une roche, comme si, dans un suprême effort, il luttait encore contre la mort. Sous sa casquette qui, curieux détail, n'était pas mouillée, le mort debout portait à la tempe une très légère blessure...

Les cheminots alertèrent les autorités du village voisin. On retira le mort de la rivière. C'était un homme de forte taille, dont les papiers, soigneusement rangés dans le portefeuille, livrèrent aussitôt l'identité : il s'agissait du garde de police fluviale Legendre, mystérieusement disparu depuis la veille.

Sauf la légère blessure qu'il portait à la tempe, sauf de minces ecchymoses à la joue droite, le garde n'offrait aucune trace de coups et de lutte. Le médecin qui pratiqua l'autopsie dut conclure à la mort par submersion. Le garde était entré vivant dans l'eau et y

avait succombé à l'asphyxie. Mais ces brèves constatations laissaient le mystère intact.

Un point cependant pouvait être établi. Le garde avait bien parcouru une partie du trajet qu'il s'était assigné. Des témoins l'avaient vu traverser le pont qui relie les deux rives. On avait retrouvé son vélo, dans une clairière, contre un buisson, au bout d'un chemin creux qui suit la rive gauche.

Il ne fallait guère qu'une demi-heure pour effectuer ce trajet. Que s'était-il passé ensuite ?

Si l'on admettait l'hypothèse d'une agression, d'une vengeance de braconniers, il fallait admettre qu'il y avait eu lutte. Le garde Legendre était un colosse qui aurait résisté à ses agresseurs. Or, il ne portait aucune trace de violence. Ses vêtements étaient en ordre. Son col, sa cravate étaient intacts. Les trois pêcheurs furent d'ailleurs retrouvés. Ils ne nièrent pas s'être trouvés sur la rive gauche de l'Allier, ce soir-là, vers huit heures, mais aucun n'avait vu le garde...

On pensa alors que Legendre avait pu être victime d'un accident, qu'il avait voulu poursuivre l'un des pêcheurs s'enfuyant à travers la rivière, et que, surpris par la congestion, ou bien étourdi par un choc, il avait perdu respiration et succombé à l'asphyxie, au moment de rejoindre l'autre rive. Le coup léger qu'il portait à la tête pouvait faire admettre cette version. D'autre part, Legendre ne savait pas nager.

Mais, s'il était tombé ainsi, n'aurait-il été entraîné par le courant, assez vif à cet endroit, n'aurait-il pas été traîné sur les cailloux, les vêtements roulés, déchirés, sa casquette emportée ?

Or, Legendre fut retrouvé debout dans l'eau, agrippé à une roche, sa casquette sur la tête, ses vêtements en ordre... Les trois pêcheurs retrouvés déclarent ne l'avoir pas vu. Son collègue Bourdier, parvenu au point de jonction, n'a rien vu, lui non plus.

On parle maintenant de trois autres pêcheurs qui se trouvaient ce soir-là sur la rive droite.

Ainsi l'énigme du Coupe-Gorge se peupla, chaque jour, de nouveaux fantômes. La légende qui vient de naître est nourrie des ombres qui, le soir venu, hantent les eaux des rivières. Mais, plus hallucinante encore, domine l'image de l'étrange noyé qui se balançait, debout, au bord de la rive, comme si, avant de disparaître, il voulait, de son visage de cauchemar, adresser un suprême appel aux vivants.

Marcel MONTARRON.

Au lieudit le « Coupe-Gorge », la route, loin d'être encaissée au fond d'un ravin, franchit, au contraire, une sorte de terrasse pittoresque qui domine la rivière.



LA TOMBE

Rien de plus banal que le crime de Montrouge.

L'assassinat de la vieille rentière constitue un des crimes type qui reviennent avec une régularité désespérante dans les annales policières. La proportion de ceux de cette catégorie qui restent impunis égale à peu près la proportion de ceux qui finissent aux assises. C'est que, dans ces cas trop classiques, la tâche des policiers est ou bien très aisée, ou à peu près impossible.

Deux seules hypothèses sont régulièrement en présence.

Ou bien la victime est tombée sous les coups d'un familier, d'un parent, d'un voisin immédiat, qui a longtemps convoité les économies ainsi mises à portée de sa main et qui a longuement prémédité l'attaque mortelle. Les enquêteurs commencent toujours par débayer ce côté de l'enquête en interrogeant sévèrement les familiers qui pourraient être suspectés. Si l'hypothèse se confirme, l'affaire est terminée en quelques heures.

On bien il s'agit d'un crime crapuleux

Holmes. Ni Conan Doyle, ni Edgar Wallace, ni Leroux ne sont allés plus loin en imagination, et le titre de cet article, qu'on croit sorti de la couverture d'un roman policier, s'imposait tout naturellement.

■ ■ ■

On connaît les faits qui ont, d'ailleurs, déjà fait le sujet d'une relation dans notre dernier numéro. Relation forcément incomplète, puisque l'enquête commençait à peine et même, si l'on peut dire, était déformée par l'atmosphère que les premières investigations avaient créée. Il sera d'ailleurs amusant, pour nos lecteurs, de relire ce premier article. Ils verront ainsi comment se développe une enquête et comment, après s'être lancés à corps perdu sur une piste, ou plutôt dans un groupe de pistes semblables, les

paraient à l'égorger, elle leur avait offert l'apéritif ainsi qu'en témoignaient une bouteille de banyuls et trois verres vides trouvés sur la table de la salle à manger. Les deux éléments matériels étaient d'abord les empreintes digitales masculines relevées sur un des verres ; enfin, et surtout, le signalement précis des deux hommes et de la femme qui avaient été aperçus par plusieurs voisins. Le premier était vêtu de gris, avec un visage lourd et une petite moustache. Le second, plus petit, plus mince, était vêtu de bleu. La femme, une robuste commère blonde, aux dents saillantes, avait été remarquée par tout le monde, parce qu'elle portait un tablier plissé comme ceux des marchandes des quatre-saisons.

On était sûr qu'ils n'habitaient pas le quartier, qu'ils n'étaient ni des parents, ni des familiers de la victime.

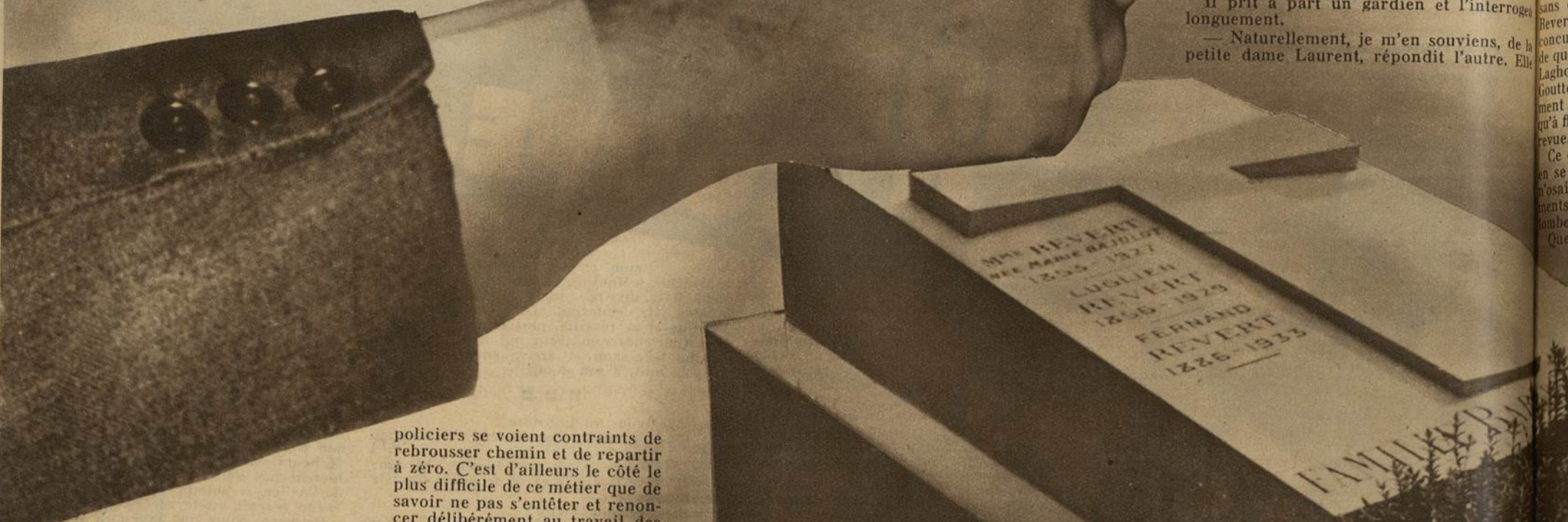
Tout le problème tenait donc dans ce

forment rapidement un petit clan. Les pierres tombales qui leur sont chères se saluent se rencontrent à la fontaine où l'on va puiser l'eau des vases, et nouent fatalement des relations qui ne se terminent souvent qu'avec la mort. Des mariages s'ébauchent même parfois entre vieillards. Des querelles éclatent aussi pour des questions de moutonnement. Chaque division est un petit village plein de chuchotements, avec ses cancans, ses racontars. On s'assoit sur une pierre tombale et l'on papote. Tout, sur la solitude, cette sorte de sympathie qui naît de tristesses voisines, incline à la confiance et à la confiance. Des vieillards, que la mort de celui ou de celle qu'ils viennent pleurer là a laissés seuls, se racontent leur passé, leurs soucis et le gris espoir qu'ils peuvent garder pour les jours qui leur restent à vivre. Au bout de quelque temps, chacun des concessionnaires de la division connaît par le menu les pauvres secrets, les habitudes, les ressources des autres.

Quand il arriva au cimetière, le brigadier-chef Holzer avait conçu cette folle idée de faire parler les tombes. Il sut tout de suite que celle sur laquelle venait s'agenouiller la veuve Laurent était située dans la vingt-huitième division. Il acquit la certitude que le nom des assassins était gravé sur un des tombeaux de cet enclos.

Il prit à part un gardien et l'interrogea longuement.

— Naturellement, je m'en souviens, de la petite dame Laurent, répondit l'autre. Elle



policiers se voient contraints de rebrousser chemin et de repartir à zéro. C'est d'ailleurs le côté le plus difficile de ce métier que de savoir ne pas s'entêter et renoncer délibérément au travail des premiers jours.

Donc, la veuve Laurent, après avoir longtemps habité avec son fils et sa belle-fille, ne s'entendant pas très bien avec eux, vient loger dans un pavillon à Montrouge. Ce pavillon n'est pas isolé. Mme Laurent, brave femme, vit en excellent commerce avec ses voisins. D'autre part, elle est méfiante, n'ouvre sa porte qu'aux personnes qu'elle connaît parfaitement bien ; elle refuse même, parfois, de laisser monter chez elle l'employé du gaz ou le fournisseur dont elle voit le visage pour la première fois. Il semble donc qu'elle soit à l'abri d'une surprise et que les malfaiteurs, pour l'assailir, devront s'introduire chez elle la nuit, par effraction.

Dans les premiers jours d'août, deux hommes rôdent dans le quartier et s'efforcent de s'enquérir auprès des commerçants de l'adresse exacte de Mme Laurent et de ses habitudes. Le 2 août, un de ces hommes, en compagnie d'une femme, vient sonner chez Mme Laurent qui les reçoit aussitôt. Le lendemain, vers 11 heures et demie, ils reviennent, accompagnés, cette fois, d'un second homme. Ils sont aussi bien accueillis que la veille. Personne ne les voit ressortir. Une heure après, Stéphane Laurent, qui est chauffeur de taxi, vient voir sa mère, comme chaque jour, et la trouve assassinée, dans sa salle à manger, la gorge ouverte d'un coup de rasoir.

On savait la vieille riche. On retrouvait bien quatre-vingt mille francs en billets de banque, deux cent mille francs de titres, dissimulés dans le linge et qui avaient échappé aux assassins. Ceux-ci avaient dû, néanmoins, faire un butin assez fructueux.

Ils avaient même emporté le contenu d'un bol placé sur une cheminée et où Mme Laurent collectionnait les pièces d'or.

L'inspecteur principal Moreux, le brigadier-chef Holzer, les inspecteurs Maximy et Richard entreprirent cette enquête. Encore une fois, qu'on se reporte à notre précédent article pour voir quelles furent leurs premières impressions. Les parents et les familiers de la veuve furent d'abord soupçonnés. Une autre piste (du marché Saint-Honoré), que l'on crut décisive pendant quarante-huit heures, s'écroula brusquement. Quatre jours après la découverte du crime, l'équipe de la police judiciaire était obligée de reprendre l'enquête à son début. Ils n'avaient pour eux que trois éléments : l'un, psychologique ; les deux autres, matériels.

L'élément psychologique, c'était que les assassins devaient parfaitement bien connaître la veuve Laurent, puisqu'elle les avait reçus par deux fois sans méfiance et que, le second jour, au moment même où ils se pré-

point : où la méfiante Mme Laurent, personne rangée, petite vieille maniaque dont la vie était réglée comme papier à musique, avait-elle bien pu faire la connaissance de ces gens que personne autour d'elle ne connaissait et pour qui, cependant, elle éprouva assez de sympathie pour les recevoir immédiatement et pour leur offrir à boire ? L'emploi du temps habituel de Mme Laurent soigneusement établi, les policiers s'aperçurent que la promenade la plus importante, la plus régulière qu'elle faisait, était pour aller voir la tombe de son mari. En fait, elle passait deux ou trois après-midi par semaine au cimetière de Bagneux. C'est alors que, en relisant les premières dépositions des voisins de la victime, les policiers Moreux et Holzer notèrent qu'un de ces voisins, M. Godart, dont la maison touche celle de Mme Laurent, avait entendu la femme au tablier plissé crier à Mme Laurent, lors de la première visite, au moment où la vieille dame, alertée par le coup de sonnette, s'était mise à sa fenêtre :

— Je profite d'une visite à la tombe de mon mari pour venir vous dire bonjour.

Ce fut, pour les policiers, l'illumination.

La veuve Laurent avait connu ses assassins au cimetière.

A Bagneux, une des plus vastes nécropoles de la région parisienne, où tout est silence, verdure, solitude, les tombes sont groupées en des centaines de divisions. Chacune de ces divisions, nettement séparée et même isolée des autres par une double haie et une large allée, constitue un quartier à l'atmosphère personnelle. Les concessionnaires

venait toujours avec sa sarcelle, sa seringue d'arrosage et son cabas noir. Elle s'asseyait là, sur ce banc, près de la grande entrée. Elle était très bavarde. Quant à vous dire si elle s'est confiée à une femme en tablier plissé, c'est trop me demander. Il faut questionner ses amies de la vingt-huitième...

Holzer, avec la discrétion que l'on imagine, se mêla au petit clan. Sa tâche fut plus facile qu'il n'avait osé l'espérer. A la première question qu'il posa, il obtint une réponse si conforme à son espoir qu'il sentit en lui ce frémissement des policiers devant la révélation brutale qu'ils ont touché juste. Tout le monde se souvenait. Oui, bien des fois, entre février et mai, la vieille dame de Montrouge avait été aperçue en grande conversation avec un petit homme replète, en cheveux, aux dents saillantes, portant toujours le tablier plissé des marchandes des quatre-saisons.

commis par un passant, un vagabond. Ce genre de criminel agit presque toujours seul, dans une région où il n'est pas connu. Il disparaît comme il est venu et, seul, le plus extraordinaire des hasards peut le faire découvrir. C'est pourquoi l'instruction de pareils crimes n'est jamais trouble. C'est la lumière complète ou la nuit absolue.

Or, pour une fois, nous assistons au spectacle de ce crime banal qui ne suscite pas une enquête banale. Un mince élément psychologique a permis aux policiers de la brigade spéciale de mener à bien une enquête qui, certainement, est la plus curieuse, la plus pittoresque, la plus adroite que j'aie vu mener depuis fort longtemps, et qui réhabilite singulièrement une police sur l'efficacité de laquelle on pouvait commencer à avoir des doutes.

Nos humbles fonctionnaires de la police judiciaire nous ont, cette fois, transportés en pleine littérature. L'enquête de Montrouge n'aurait pas été désavouée par un Sherlock

Suurs (ci-dessous) était connu de la police comme un dangereux repris de justice.



Les pieux... jour sur... saluent... n va pui... ment des... ent qu'a... ment mé... querelles... de mi... petit vil... ses can... sur une... le lieu... qui nait... onfiance... que la... viennent... ent leur... ir qu'il... leur res... ps, cha... onnaires... connaît... pauvres... bitudes... s autres... au c... rait con... tombes... laquelle... tion. Il... assassins... de cet... terroge... s, de la... re. Elle... Ce que Moreux et Holzer avaient imaginé, en se traitant eux-mêmes de fous, ce qu'ils n'osaient à peine espérer dans leurs moments les plus optimistes, s'était réalisé. La tombe avait parlé... Quelques minutes après, l'équipe des po-



Marceau (ci-dessus) se servait des papiers d'identité volés à Henri Janty.

policiers menaient leur enquête avec acharnement, courant d'un renseignement à l'autre, vérifiant quatre choses à la fois, accablant de questions les services spéciaux de la préfecture. Les fiches des garnis indiquaient qu'une dame Chenaulx avait habité, quelques mois plus tôt, dans un hôtel proche, 15, rue de la Goutte-d'Or, avec un nommé Suurs, dangereux repris de justice, souteneur avoué, interdit de séjour. Dans la même soirée, l'hôtel de la rue de la Goutte-d'Or était cerné. Mais, là encore, le nid était vide. Le couple Chenaulx-Suurs avait demeuré en hôtel plusieurs mois, au début de l'année. Le jour où l'argent manqua, la femme au tablier plissé installa son amant dans son logement de la rue Laghouat. Néanmoins, le couple venait régulièrement à l'hôtel car, en partant, Suurs avait cédé sa chambre à l'un de ses amis, Henri Janty. Janty répondait exactement au signalement du second assassin de Mme Laurent, l'homme au complet bleu. Il avait quitté l'hôtel, lui aussi, le 3 août au soir.

Ainsi donc, cette extraordinaire enquête avait abouti, avec le seul renseignement sérieux, caractéristique, du tablier plissé. Les policiers avaient arraché son secret au cimetière et les trois assassins étaient identifiés. Les derniers doutes furent levés quand les empreintes digitales de Suurs, conservées à l'anthropométrie, furent comparées à celles que l'assassin avait laissées dans l'appartement de Mme Laurent. Elles étaient identiques.

Il ne restait plus qu'à arrêter les fugitifs. D'accord avec la presse, la police judiciaire lança ouvertement une fausse piste. Tous les journaux annoncèrent que les enquêteurs étaient sur la piste d'une bande de bohémiens qui étaient vraisemblablement les assassins. Moreux et Holzer espéraient ainsi que les Suurs et Janty, remis en confiance, ne chercheraient pas à fuir à l'étranger et, peut-être même, reviendraient à leurs tanières de la Goutte-d'Or où des souricières étaient installées en permanence. En même temps, l'appareil policier était déclenché sur



Mme Laurent, en se rendant au cimetière de Bagneux, sur la tombe de son mari, fit la connaissance de la femme au tablier plissé et se confia imprudemment à elle.



L'inspecteur principal Moreux (au milieu) suivit les assassins à la trace.



Les enquêteurs Maximy, Richard et Holzer (de gauche à droite) au travail.



Le trio sinistre, menottes aux poignets, vient d'être arrêté à Villeurbanne et va être transféré dans les locaux de la Sûreté, à Lyon, et, de là, à la maison d'arrêt.

le territoire et le signalement des trois assassins courait, sur les fils du télégraphe, de brigades mobiles en gendarmeries. Vingt-quatre heures après, le service des garnis retrouvait Janty dans un hôtel de Ville-neuve-le-Roi. Il était docker sur les quais de Bercy, à Charenton. Une heure après, l'homme était ceinturé tandis qu'il travaillait. Mais il fallut vite déchanter. Cet Henri Janty n'était pas le bon. C'était un brave homme d'ouvrier, à qui ses papiers d'identité avaient été dérobés. Son alibi du jour du crime était irréfutable.

D'ailleurs, le soir même, le faux Henri Janty, un nommé Léon Marceau, l'assassin celui-là, envoyait une carte à son hôtelier; une autre carte, signée par les Suurs, arrivait à la concierge de la rue Laghouat. Toutes les deux étaient timbrées de Lyon. Les précautions des policiers pour ne pas ébruiter leur enquête portaient leurs fruits. Les assassins, ne se croyant pas identifiés, ne prenaient aucune précaution pour cacher le lieu de leur retraite.

Le filet fut jeté sur le Rhône, d'où le trio ne pouvait plus sortir.

A Lyon, on retrouva assez facilement leur trace. Le couple Suurs était descendu, depuis le 5 août, à l'hôtel Terminus. Léon Marceau était venu les rejoindre quatre jours après. Les policiers Moreux et Richard arrivèrent à Lyon, le vendredi soir, pour apprendre que ceux qu'ils venaient arrêter avaient quitté l'hôtel, avec leurs bagages, deux heures auparavant. Les policiers furent d'ailleurs d'une telle discrétion dans leur

enquête que le propriétaire de l'hôtel, M. Robert, ne se rendit pas compte que les clients dont on lui demandait des nouvelles étaient des criminels.

Samedi matin, cet hôtelier, M. Robert, qui est également voyageur de commerce, rencontra Suurs et Marceau dans un café du quartier de la Croix-Rousse. Il leur serra la main, les quitta, et ce n'est qu'un peu après qu'il apprit la vérité par les policiers revenus à l'hôtel. Heureusement, la police lyonnaise avait pu établir que le couple Suurs était arrivé en auto. Ils avaient eu, à Lyon, un léger accident, car la voiture était en réparation dans un garage, et Suurs portait un pansement à la main droite.

Une souricière fut établie dans le garage. Samedi après-midi, Suurs, qui venait paisiblement chercher son auto, était arrêté. Léon Marceau, qui l'attendait dans la rue, était également ceinturé avant d'avoir pu esquisser un geste de défense ou de fuite. Les papiers qu'on trouva sur eux permirent de savoir qu'ils étaient installés dans un nouveau logement du faubourg de Villeurbanne où, quelques minutes plus tard, la Sûreté lyonnaise cueillait sans difficulté la femme au tablier plissé, Victorine Delfour.

Ainsi s'achève ce parfait roman policier. Dernière coïncidence, dernier trait pittoresque, bien digne de cette étonnante aventure. L'hôtel Terminus, où se réfugia le trio traqué, est le même où fut déposé, à la fin du siècle dernier, la sinistre malle à Gouffé.

Luc DORNAIN.

QUI ACCUSE

DIVERS FAITS

LA FUREUR DU VANNIER

Sélestat (de notre correspondant particulier).

La journée s'était annoncée chaude. Les vanniers venaient de tresser leurs dernières corbeilles.

— Maintenant, il s'agit de vendre ces paniers, avait dit le chef de la troupe.

Tous s'étaient levés et se dirigeaient vers le coquet village d'Ebersmunster; les femmes et les enfants, cependant, étaient restés près des roulottes. A deux cents mètres du village environ, se trouvait leur campement, le long de la route bordée de vieux peupliers. Les familles Gargowitsch et Satori avaient rangé leurs voitures entre les arbres, tandis que la famille Geiger, qui ne possédait qu'une voiture à bras, logeait dans une vieille baraque abandonnée au bord de la route. Les femmes préparaient la cuisine, et les gosses, à demi-vêtus, couraient dans les champs et cherchaient des champignons.

Au loin, le clocher célèbre de la vieille église historique d'Ebersmunster se dressait vers le ciel. Tout près de l'église, les vanniers s'étaient rencontrés à l'auberge après avoir vendu leurs corbeilles. On vida de nombreuses bouteilles de bière jusqu'à midi. Puis, la joyeuse bande se leva:

— Emportons une caisse de bière, suggéra le vannier Satori.

Et, à plusieurs, ils la portèrent jusqu'au campement.

Après le repas, on fit la sieste. Les uns s'étaient étendus sur l'herbe; d'autres fredonnaient une chanson gitane; les gosses jouaient avec les chiens, tandis que les tourtelles de la famille Geiger roucoulaient.

Comme d'habitude, dans la soirée, on tint conseil. Le vieux vannier, Louis Geiger, âgé de cinquante-trois ans, portant une barbe de quinze jours, s'était assis sur des poutres abandonnées, près de la baraque. Les autres vanniers étaient près de lui, les uns assis, les autres debout. On vida les dernières bouteilles de bière. Le jeune Bodein Casimir, âgé de dix-neuf ans, dit à Geiger:

— Je te vends ma bicyclette!

— D'accord, répondit l'autre, et le marché fut conclu.

— Mais tu me dois encore de l'argent, reprit Bodein. Tu sais, le revolver que je t'ai cédé, il y a quelques mois?

Geiger fit la moue. Un mot entraîna l'autre et, tout à coup, les couteaux sortirent des poches. Le vieux Geiger tira alors de la poche de son pantalon raccommodé un revolver, celui-là même que Bo-



Les vanniers avaient établi leur campement à 200 mètres du village d'Ebersmunster et rien ne laissait prévoir que le père Geiger (à gauche) allait tuer son fils.



dein avait vendu. Subitement, un coup partit. La balle atteignit la main de Georges Geiger, le fils aîné, la traversa et alla se loger dans le bas-ventre du fils cadet, Geiger Célestin, âgé de dix-neuf ans.

— Père, s'écria ce dernier, je suis touché.

Un gros soupir sortit encore de la poitrine de l'adolescent, et il s'éroula, mort. Tous s'empressèrent autour du malheureux.

Bodein, durant ce temps, avait attelé la roulotte, à toute vitesse, et il fuyait déjà sur la route.

— Mon fils est mort, gémit le vieux Geiger, tu creveras aussi.

Aussitôt, il s'élança à la poursuite de la roulotte qui disparaissait au tournant du chemin. Tout en courant, il déchargea son arme dans la direction du véhicule. Finalement, il parvint à sa hauteur. Par la portière, il tira et Casimir s'éroula sur le plancher.

S'estimant vengé, le vieux Geiger, les larmes aux yeux, revint contempler son fils mort; il l'embrassa une dernière fois et s'enfuit précipitamment, à travers prés, en direction de Kogenheim. L'un de ses fils chercha à le rattraper mais, déjà, le meurtrier avait disparu derrière les haies.

Les femmes pleuraient autour du cadavre tandis que Georges Geiger, tenant sa main blessée, alla au village demander du secours.

Le maire se rendit sur le lieu du drame, puis, revenant sur ses pas, il alerta la gendarmerie de Sélestat. Celle-ci, à son tour, se rendit à Ebersmunster. Bientôt arrivèrent également les gendarmes de Sundhouse. La chasse à l'homme allait s'organiser. Les gendarmes Oberlé, Wassler et ceux de Bundhouse restèrent sur place à continuer leur enquête, tandis que les chefs Lambert et Houillon, accompagnés d'un troisième gendarme, partaient pour Sermersheim. On apprit là que le meurtrier venait de quitter le village et s'était enfoncé dans la forêt.

Subitement, au bord d'une clairière, on aperçut un groupe de vanniers qui discutaient avec vivacité. Sautant de l'auto, le chef Lambert cria:

— Haut les mains! tout en braquant son revolver dans la direction du groupe.

Et Geiger, penaud, se rendit.

Ni lui, ni ses amis ne voulurent donner au parquet la clef de ce drame. Les bouches restent closes. Mais tous gardent, au fond d'eux-mêmes, un farouche espoir de vendetta.

Le soir venu, il semble que la mort rôde à nouveau autour du campement des vanniers, car les chiens hurlent tragiquement dans la nuit.

A. S.



Célestin Geiger, le plus jeune des fils du vieux vannier, fut tué d'une balle qui le frappa dans le ventre.



Sitôt le drame connu, la foule se rendit à l'endroit où Célestin Geiger s'éroula. A gauche: Georges Geiger.

Laissez vous guider vers la Séduction l'Amour, le Bonheur en lisant le :

NOUVEAU SAVOIR AIMER

(la mise au point de l'amour moderne)

DE PAUL REBOUX dans

SÉDUCTION

QUI PARAIT TOUS LES SAMEDIS

EN VENTE PARTOUT

1F 1.50

Une sciatique cède en 15 jours

Et aussi de douloureuses varices. « C'est un vrai miracle ! » dit-elle

« On ne peut pas avoir assez de reconnaissance pour une telle découverte », écrit une dame en parlant des Sels Kruschen. Et elle décrit tout le bien que ces Sels ont fait à elle et à son mari :

« Mon mari souffrait d'une forte sciatique. Et, après avoir tout essayé, il prit des Sels Kruschen sur la recommandation d'un de nos cousins. Au bout de 15 jours, sa sciatique avait disparu; il était émerveillé d'un tel succès.

« Il a voulu que j'en prenne aussi, car je souffrais beaucoup de varices. La nuit, il m'était impossible de m'allonger sans avoir de terribles crampes. Voilà trois semaines que j'ai commencé le traitement; maintenant, je peux toucher le fond du lit, étirer mes jambes. Plus de douleurs, c'est un vrai miracle ! »

Mme B., à Paris. (Lettre n° 1.953.)

La sciatique, les rhumatismes, les maux de reins, la goutte ne résistent pas à l'action combinée des différents Sels de Kruschen. Par le seul secours de la « petite dose quotidienne », qui oblige tous les organes d'élimination à fonctionner normalement, le sang se trouve débarrassé des impuretés et des poisons uriques et les douleurs ne tardent pas à disparaître. La circulation sanguine est elle-même améliorée, ce qui explique les succès nombreux obtenus avec « Kruschen » dans des cas de varices, de congestion, de tension exagérée.

Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon; 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).



Cette Fleur éternelle ou parfum magique, lumineuse dans la nuit, sera préparée spécialement pour chacun de vous suivant votre nativité d'après les rites millénaires de PAMIR et les immuables principes astrologiques des MAGES D'ORIENT.

La Science même s'incline devant sa puissance. Des PRÉUVES SCIENTIFIQUES et des ATTESTATIONS PAR MILLIERS nous parviennent même des gagnants de la LOTERIE NATIONALE et sont à votre disposition.

Incrédule aujourd'hui vous ne le serez pas demain et vous ne regretterez pas de m'avoir écrit.

Choisissez la fleur que vous désirez rose ou œillet blanc. Sur de son pouvoir, je ne crains pas de vous l'envoyer à l'essai.

Pour toute demande, je joindrai à l'envoi votre horoscope les chiffres qui vous sont favorables et votre portrait graphologique GRATUITS.

Indiquez vos prénoms, date de naissance (heure et lieu si possible) écrivez vous-même et joignez 3^{frs} en timbres pour frais divers d'envoi.

Un délai de 8 à 10 jours est nécessaire pour la réponse.

Prof. T. AOUR-30 rue Franklin LYON n° 179
Lui seul vient vraiment d'Orient

Pour tout ce qui concerne la publicité dans ce journal s'adresser à : NÉO-PUBLICITÉ, 35, rue Madame, Paris (VI^e) Tél. : LIT. 32-11



Vous acheter un mobilier

AUX MEILLEURES CONDITIONS il vous faut le CATALOGUE-ALBUM DES GALERIES BARBÈS

- NOUVEAUX PRIX
- NOUVEAUX MODÈLES
- CHOIX INCOMPARABLE
- QUALITÉ IMBATTABLE



N° 702 - Studio-Salon-Chambre à coucher "FRANCE" Roncé noyer vernie comprenant : 1 canapé-lit transf. 2 personnes, bois apparent, avec matelas recouvert velours moderne; 1 armoire-bahut 2 portes; 1 guéridon carré, pied avec baffle nickelée; 2 chaises, siège à ressorts, recouv. velours moderne. Les 6 pièces, sacrifiées à... 2.460 frs

GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT ACCORDEES SUR DEMANDE REPRISE EN COMPTE DE VOS VIEUX MEUBLES LIVRAISONS GRATUITES A DOMICILE DANS TOUTE LA FRANCE

Usines et Ateliers : 52, rue des Poissonniers (à 150 mètres des Magasins) - Visites tous les matins.

GALERIES BARBÈS

55, Boulevard Barbès - PARIS (18^e)

(Ne pas confondre ! La seule entrée de nos magasins est au N° 55)

Successales : LE HAVRE 19, Rue du Chillou ■ LILLE 114, Rue Nationale ■ MARSEILLE 11, Rue Montgrand ■ NANTES 27 Rue du Calvaire ■ TOULOUSE 63, Boulevard Carnot

ENVOI GRATUIT

BON à découper et à faire parvenir aux GALERIES BARBÈS pour recevoir gratuitement : 1^o l'Album général d'ameublement. 2^o l'Album de literie, divans, studios et mobiliers sacrifiés. Rayer la mention inutile.

276



Furieux d'avoir été lésé, Morganti (en haut) se vengea en abattant Maximin Brun (ci-dessus) d'un coup de revolver, dès qu'ils furent chez Simone Roux.

Grenoble
(de notre correspondant particulier).

Il donc pourra dormir tranquille à Grenoble si, comme pendant ces derniers temps, le revolver y parle toutes les nuits.

Au petit matin, plutôt. A l'aube. La première des victimes devait être Maximin Brun, dit Totti, un beau brun de trente-quatre ans, très « Maurice Chevalier », un ancien Crainquébille qui n'exerçait plus d'autres professions que des métiers indignes, voleur condamné pour recel en 1920, en 1923, et, enfin, pour meurtre l'an dernier, mais relâché six mois plus tard. Certaines indulgences des tribunaux sont vraiment inexplicables !

Le drame fut rapide. Il peut donner une idée des méthodes des gangsters grenoblois. Brun se rendit, vers trois heures du matin, au café d'Anjou que dirige Mme Simone Roux, une de ses « amies ». Il entraînait avec lui un compagnon. Simone Roux dormait. Brun lui demanda ses clefs de la réserve. Elle allait se rendormir lorsqu'un bruit de voix l'éveilla. Voix menaçantes. Simone Roux, effrayée, appelait sa domestique lorsqu'une détonation mit fin au bruit. Un homme s'enfuyait vers la rue. Maximin Brun, dit Totti, était étendu dans la salle du bar. Un peu de sang s'échappait de sa poitrine. Un dernier râle crispa ses traits: il rendait le dernier soupir.

Le drame se compliqua d'une étrange comédie. Brun était marié. On alla d'abord prévenir sa femme puis, mais beaucoup plus tard, la police.

Il nous faut trouver l'assassin, dit tout de suite M. Malavergne, chef de la Sûreté. Une nouvelle arriva presque aussitôt qui, tout en compliquant l'affaire, permit rapidement de l'éclaircir. Un gangster connu de Grenoble, un certain Morganti, dit Petit Marius, venait de quitter la ville dans une puissante automobile, en compagnie d'autres gangsters allant chercher ailleurs un asile plus sûr. Morganti, chef d'une bande désignée sous le nom de « bande des Marseillais », avait été vu dans un tripot, pendant la même nuit, en compagnie de Maximin Brun. Déjà, ils s'y étaient querellés. Au café d'Anjou où ils avaient dû venir ensemble, la discussion avait ensuite repris de plus belle.

Un gangster traître fit bientôt découvrir la vérité. C'est Petit Marius qui a fait le coup, dit-il. Voilà pourquoi : Maximin Brun-Totti n'avait pas été honnête dans un partage. Ils avaient cambriolé ensemble un magasin de fourrures et Totti devait à Petit Marius trois mille francs pour sa part. Totti l'avait gardée pour lui.

On se souvient d'une récente histoire. Petit Marius, ayant été emprisonné à la suite du vol des fourrures, avait réussi à convaincre, à la prison, un autre misérable, mauvais garçon condamné et malade, de s'accuser à sa place de son forfait, lui promettant en échange aide et assistance pendant toute la détention qu'il avait à subir. Aquaviva — ce condamné — une sorte de demi-fou, accepta ; cependant, il ne tarda pas à démentir ses faux aveux. La justice grenobloise est parfois remplie de bizarreries, disions-nous. Quoique Petit Marius fût convaincu d'avoir voulu se forger un alibi et de faire se désigner un coupable à sa place, on le remit en liberté, en exécution de nos lois.

C'était pour se venger de Totti, que Morganti, dit Petit Marius, avait conçu et réalisé son plan de liberté audacieuse.

C'est tout ce que je sais. Quand Gaillard a été blessé, je suis venu voir ce qui se passait. Voilà tout...

Moi, dit Collomb, j'ai défendu Gaillard quand j'ai vu qu'on l'assassinait. Même, j'ai été blessé à la main.

Ils ne paraissaient d'accord que pour dire qu'ils ne connaissaient pas l'homme qui avait blessé mortellement Gaillard, leur ami.

On s'étonna. Il y avait eu des allées et venues curieuses de ces étranges spectateurs. Palloco, après le drame, s'était éclipsé pour aller chercher un taxi. Collomb était rentré chez lui. Mossan avait demandé à un automobiliste — « un inconnu, je le jure », disait-il — de conduire à l'hôpital Gaillard, le blessé.

On possédait heureusement le numéro de la fameuse et mystérieuse automobile: la 281 P. F. 5. Elle venait de Lyon. Le chapeau qu'on avait ramassé à côté du cadavre venait de Lyon aussi. C'est à Lyon que l'enquête continua.

La déclaration d'un chapelier permit de connaître le signalement de l'automobiliste: 1 m. 75, brun, élégamment vêtu. Son nom ne tarda pas à être connu: Marius Stinwicke,

habitant au hôtel, avenue de Saxe, et depuis lors en villégiature à Aix-les-Bains.

On se rendit à Aix-les-Bains. Marius Stinwicke, plus connu dans le milieu sous le nom de Marius-le-chourineur, y vivait avec sa mère et sa femme. Sa femme? Une fille inscrite sur les registres de la police des mœurs. Il la quittait pour entretenir à Grenoble de fructueux relais, car Marius-le-chourineur ne cachait pas que, à ses moments perdus, la traite des blanches était son occupation principale. On ne le trouva pas à Aix-les-Bains. Ingénieusement, il devançait la police. Il préparait un coup de théâtre.

On le vit, en effet, entrer en coup de vent dans le bureau du chef de la Sûreté.

Quoi! dit-il. On me recherche? Pourquoi? J'ai passé place Grenette le matin du crime, sans doute. On a arrêté mon auto en me demandant de conduire un blessé à l'hôpital. J'ai refusé. Est-ce un crime?

Il reconnut comme le sien le chapeau qu'on avait trouvé à côté du cadavre.

Je ne m'explique pas de quelle façon j'ai pu le perdre.

Il avait les yeux pochés et une large blessure se voyait sur son nez.

Je me suis fait ça en coupant du bois à la maison.

On a arrêté Marius-le-chourineur. Il finit par avouer. Au 4 octobre de l'an dernier, il a blessé à coups de couteau un certain Besson qu'il accusait d'avoir « manqué de respect » à sa femme. Besson est mort. Marius-le-chourineur s'en est tiré avec trois mois de prison. On l'accuse de bien d'autres forfaits. A Chambéry, l'autre année, un homme descend de la 281 P. F. 5 — la voiture de Stinwicke — engage une bataille avec des automobilistes qui obstruent le passage, donne un coup de couteau à l'un, remonte dans sa voiture et file. Marius-le-chourineur était-il le coupable? Est-ce lui aussi — se demande-t-on — qui rôda, pendant de longs mois, autour de Rosa Martinet, une fille qui parcourut Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon — villes où Marius Stinwicke fit de longs séjours — et que l'on trouva étranglée à Aix-les-Bains?

La police se démène. Les inspecteurs Richard, de Lyon, Benoit, Amblard, Molly-Motton poursuivent leurs recherches... La triste carrière de Marius-le-chourineur et de ses pareils touche, cette fois, à sa fin.

B. PASCHETTO.

Marius Stinwicke (ci-dessous, et plus bas, accompagné d'un inspecteur) se défendit d'abord d'avoir tué Gaillard (à gauche). — En bas: la main blessée de Collomb.

LE CHOURINEUR DE GRENOBLE

« Ordre à toutes polices d'arrêter Morganti, dit Petit Marius, accusé d'assassinat et de vol », a télégraphié M. Malavergne, notre actif chef de la Sûreté... »

M. Malavergne a fait son devoir. Mais nos lois sont bien mal faites, qui permettent à des Morganti d'être libres, alors qu'ils sont encore dangereux...

Quarante-huit heures plus tard, un nouveau drame de l'aube jetait l'alarme.

Il pouvait être quatre heures du matin. Des alpinistes groupés place Grenette se préparaient à aller excursionner vers les montagnes. Quatre hommes discutaient à l'angle de la rue Montorge. On vit des couteaux briller, deux des bavards se jeter sur un troisième, le frapper, s'enfuir. Une automobile stationnait à proximité. Le meurtrier s'y jeta. Son complice prit une rue de traverse. Il ne resta auprès de la victime qu'un des hommes, sans doute son compagnon.

La victime, François Gaillard, président, affirme-t-on, aux destinées d'une maison spéciale, à Grenoble. Il fut transporté à l'hôpital, mais il ne tarda pas à expirer. Il avait au ventre une horrible blessure, d'où le sang s'échappait assez abondamment pour qu'il n'y eût plus aucune chance de le sauver.

L'enquête commença. On avait trouvé, à côté du cadavre ensanglanté, une casquette à carreaux, un feutre gris et un parapluie à manche de corne. On pensa les présenter à l'amie de la victime, Mme Vernet. Mais — ô surprise! — elle était déjà au courant du drame et ne craignait pas de donner le nom de ses informateurs: Yvette, une de ses amies, et un certain Collomb.

Ce doit être une affaire de règlement de comptes, pensa aussitôt M. Malavergne, chef de la Sûreté.

Trois heures ne s'étaient pas passées que l'on conduisait à la Sûreté trois des « témoins » supposés du drame, trois mauvais garçons d'une trentaine d'années: François Collomb, Marius Mossan et Jean Palloco, dit Jeannot.

Bien sûr, dit Mossan, nous avons bu pendant la nuit le champagne avec Palloco, pour célébrer l'ouverture d'un petit café que je veux conduire à la fortune. Nous avons trouvé sur notre route Gaillard et Collomb.



VII. (1) — UN ADOPTÉ

Les hommes valent mieux que les femmes, affirmait ce patron boucher aux amis qu'il allait rejoindre, sa journée terminée, dans ce grand café du quartier des Ternes où il avait ses habitudes, bien qu'il se trouvât éloigné de sa boutique.

Quand il avait bu un apéritif de mieux, ainsi qu'il s'exprimait, il illustrait cette parole définitive d'un exemple personnel.

— Ainsi moi... Il faut vous dire que nous deux, la bourgeoise, on s'était mis dans la tête d'adopter un loup. On en avait assez de vivre seuls. Elle surtout. A la suite d'une opération qu'on lui avait faite dans le ventre, elle ne pouvait plus avoir d'enfants ; côté famille, ni neveux, ni nièces, des cousins éloignés qu'on ne voyait que quand ils avaient besoin de nous et qui n'attendaient qu'après notre argent. Alors, n'est-ce pas, un jour on s'est décidé. On s'est rendu avenue Victoria, aux bureaux du Service des Enfants assistés, où l'on nous a montré des photos. Il n'y avait plus qu'à choisir. C'est les plus beaux qu'on photographie, comme de juste. Même à cet âge, il y a les vernis et ceux qui ne le sont pas. Mais si vous allez chercher la justice dans la vie, c'est que vous avez du temps à perdre. Il y avait un beau poupon, dans le lot, qui plut à ma femme. On nous donna l'adresse de l'endroit où il était en nourrice. Nous voilà donc partis pour Mainville, en Seine-et-Oise, où se trouvait le centre d'élevage, comme on l'appelle. Ce mot ne plaisait pas beaucoup à ma femme. Elle disait que le mot élevage devait être réservé pour les bêtes et non

pas pour les gosses. Les femmes ont de ces idées !... Arrivés à Mainville, on va voir le directeur de l'Agence pour lequel on nous avait fait un mot, avenue Victoria. Un homme très aimable et qui nous offrit immédiatement de nous conduire dans son auto à l'endroit où se trouvait le même. Il croyait, probable, qu'on avait pris le train et qu'on n'avait pas la nôtre. Ce serait malheureux, dans notre métier ! Surtout que nous, on en a deux — une pour le boulot et l'autre pour l'agrément...

« Chez les nourriciers où l'on s'est donc rendus, tous trois, il y avait deux poupons, deux garçons. Celui que la bourgeoise avait choisi sur la photo et un autre moins joufflu, sans être gringalet. Même que celui-ci avait une jolie fossette au menton quand il souriait, et des mirettes bleues, et tout... »

« — Ce pauvre môme, que je me dis, pourquoi qu'on ne le prendrait pas plutôt ? »

« Et j'en parle aussitôt à ma femme. »

« — Oh ! toi, réplique-t-elle, il suffit que je veuille quelque chose pour que tu veuilles le contraire. »

« Mais moi qui tenais à mon idée, je la laisse parler et, sans avoir l'air de rien, je questionne le directeur : »

« — Il est en bon état aussi, ce petiot ? »

Un bon élève d'une classe de « démarrage ». Avec de nouveaux progrès, il deviendra — on le lui a promis — le fourrier de sa table, au réfectoire.



Cet essaim de gosses semble s'être abattu dans le parc de Clamageran comme une poignée de graines jetées au vent.

« — Excellent, me répond-il. »

« La nourrisseuse, qui le tenait dans ses bras, vient à la rescousse : »

« — Il n'y a pas plus propre. »

« — Il se porte aussi bien que l'autre ? »

« — Evidemment, il est moins costaud, mais à cet âge... »

« Ma femme, qui avait déjà fait son choix, comme je vous ai dit, se met à parler des fiches et des certificats médicaux de l'autre qu'on lui avait montrés, avenue Victoria. »

« Moi, je tiens bon : »

« — Raison de plus, que je lui dis ; on n'aura que plus de mérite à adopter celui-ci. L'autre trouvera toujours à se caser avec ses photos et ses papelards, tandis que ce pauvre môme... »

« Alors, le directeur de l'Agence m'a serré la main : »

« — Vous êtes un homme de cœur, m'a-t-il dit. »

« Ma femme n'en menait pas large, je l'avais eue. Que vouliez-vous qu'elle fasse ? C'est donc le petit à la fossette qu'on a pris. Lucien, qu'il s'appelle. Quand je vous le disais que les hommes valaient mieux que les femmes !... »

Il faut rendre au patron boucher cette justice ; c'est qu'il achevait son histoire en ces termes :

— Je dois dire que la bourgeoise, une fois que le gosse a été à la maison, rien n'était assez beau pour lui. Elle s'est mise à l'aimer comme si c'était l'autre. Même qu'elle a pris une bonne exprès pour lui. Ah ! elle ne regrette pas les cinq mille francs



Michel Eyraud, assassin de l'huissier Gouffé, fut condamné à mort et guillotiné

III. (1) — LA RÉSURRECTION DE L'ASSASSINÉ. — LA FEMME SANS TÊTE DE MONTE-CARLO. — DE L'HUISSIER GOUFFÉ A L'AFFAIRE BESSARABO.

Avec l'assassinat de l'huissier Gouffé, nous arrivons à la plus célèbre affaire de malle rouge. C'est d'ailleurs uniquement l'envoi du cadavre de la victime par chemin de fer qui a donné au crime de Michel Eyraud et de Gabrielle Bompard un aussi durable retentissement ; car le crime lui-même était banal et basement crapuleux. Nous passerons donc rapidement sur cette sombre tragédie.

Le 26 juillet 1889, l'huissier parisien Gouffé disparaissait de son domicile. Le 13 août suivant, le cadavre d'un homme en pleine décomposition était trouvé sur le versant d'un glacis boisé de la commune de Millery, près de Lyon. Une petite clef fut découverte sous le corps. Le surlendemain, 15 août, le hasard fit retrouver, à quelques kilomètres de là, dans des broussailles, les morceaux d'une grande malle brisée. La clef découverte sous le cadavre s'adaptait parfaitement à la serrure de ce coffre, aucun doute n'était permis : la malle avait servi à transporter l'inconnu. Mais d'où venait cette malle et son funèbre contenu ?

L'enquête fut longue et donna lieu à des luttes fratricides entre diverses polices. Enfin, le 29 novembre, on acquit la certitude que le macabre colis avait été expédié à Paris, le 27 juillet, par un certain Eyraud. Le mois suivant on trouva le vendeur de la malle : elle avait été achetée chez un maroquinier de Londres, par une prostituée, la fille Gabrielle Bompard, à la fois maîtresse d'Eyraud et de l'huissier Gouffé.

La fille Bompard fut dépistée en Amérique par un particulier ; Eyraud fut arrêté, après une véritable chasse à l'homme, aux antipodes du lieu de son crime, dans l'île de Cuba. Les deux amants reconnurent avoir assassiné Gouffé pour le dévaliser. Ils affichèrent, aux assises, un cynisme éœurant. La belle Gabrielle subit l'expiation dans diverses maisons centrales ; Eyraud fut guillotiné. Et la « malle à Gouffé » est restée l'affaire type de ce genre de crimes.

A la fin du mois de mai 1896, le chef de gare de Couville, près de Cherbourg, fut averti par un de ses employés qu'une odeur nauséabonde s'échappait d'une caisse laissée en consigne. Il la fit ouvrir ; un cadavre en putréfaction y était enfermé. La découverte fut soigneusement dissimulée, une étroite surveillance fut organisée et bientôt on arrêta deux personnes venues réclamer le sinistre colis. C'étaient un certain Aubert et sa maîtresse, Marguerite Dubois.

L'identité du mort, grâce à cette capture, ne tarda pas à être connue : on sut qu'Aubert avait assassiné le rentier parisien Emile Delahaëff, pour lui voler une collection de timbres-poste d'une valeur de 100.000 francs. Aubert prétendit que la victime avait voulu se livrer sur lui à des actes odieux ; pour se défendre, il avait assommé le vieillard à coups de hachette. Après quoi, affolé, voulant faire disparaître le corps, il l'avait expédié dans une malle, pensant le précipiter à la mer. Mais pourquoi, alors qu'il prenait lui-même un billet pour Cherbourg, avoir dirigé le coffre sur la gare de Couville ?

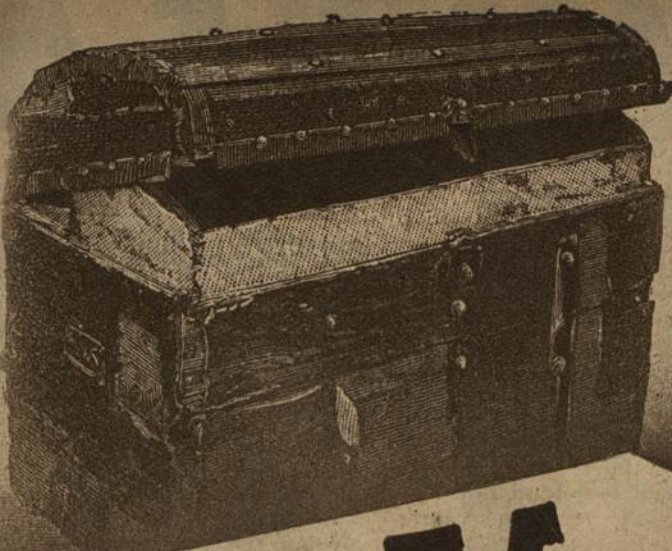
— Pour éviter l'octroi ! expliqua le misérable.

Ce surcroît de précautions l'avait perdu. Le jury se montra pitoyable et refusa d'envoyer à l'échafaud le seul assassin qui tua jamais pour s'emparer d'une collection de timbres...

Le 18 avril 1899, les cheminots de garde à la consigne de la gare de l'Est furent alertés par le bruit et les gémissements qui s'échappaient d'une haute malle d'osier, entreposée là depuis la veille. S'autorisant d'un article du règlement sur le dépôt des bagages, qui fait défense de mettre des chiens ou d'autres animaux en consigne, les employés décidèrent d'ouvrir ce panier pour s'assurer de son contenu et dresser procès-verbal à l'expéditeur.

Mais, lorsqu'ils soulevèrent le couvercle, l'épouvante les cloua sur place. Au lieu du chien attendu, un homme défiguré et plein de sang se dressa en hurlant, comme mu par un ressort : Jean Delhumeau venait de ressusciter. Je ne connais pas d'autre exemple d'assassiné mis dans une malle et revenu à lui après plus de trente heures. C'était donc bien là une résurrection.

Jean Delhumeau était joueur. Il s'était marié avec une femme acariâtre et jalouse. Des scènes continuelles éclataient dans le ménage. Un soir, Delhumeau gifla sa femme : celle-ci, s'emparant d'un tisonnier, se rua sur lui et lui mit le visage en bouillie. Les blessures n'é-



MALLES À CADAVRES



Gabrielle Bompard, triste héroïne de la malle à Gouffé fut arrêtée en Amérique.



Une malle expédiée en gare de Couville renfermait le corps, déjà en putréfaction, d'un rentier parisien, M. Delahaëff, tué par Aubert, à coups de hachette.

taient pas mortelles, mais, terrassé par la douleur, le pauvre diable s'évanouit. Croyant l'avoir tué, la meurtrière, terrifiée par les conséquences de son acte, enferma le corps encore tiède dans une malle d'osier, déposa le panier à la consigne de la gare de l'Est et prit le premier train pour Langres où résidait sa famille.

Ce fut dans cette ville que, accompagné de deux inspecteurs, le visage couvert de pansements, Jean Delhumeau réapparut devant la mégère. Le retour du « mort » enleva net toute

raison à la meurtrière que l'on dut interner. L'affaire n'eut donc pas son épilogue en justice ; quand à Delhumeau, défiguré pour toujours, il préféra en finir et, cette fois, le revolver qu'il tourna contre sa tempe droite ne le manqua pas.

Les affaires de malles se succédèrent dès lors, sans interruption, jusqu'à la guerre. Chaque année apportait et emportait la sienne. Mais l'affaire de Monte-Carlo, en 1907, les surpassa toutes en horreur et en intérêt.

Au début d'août 1907, un commissionnaire

de la gare Saint-Charles, à Marseille, chargé de réexpédier sur Londres une lourde malle en provenance de Monte-Carlo, remarqua qu'elle suait le sang par toutes ses jointures. Délibérément, le porteur fit sauter le couvercle et s'aperçut que ses pressentiments ne l'avaient point trompé. Il avait devant les yeux, découpé en menus morceaux, le cadavre d'une femme : les jambes et la tête manquaient.

L'examen des registres d'expéditions put permettre à la Sûreté marseillaise de faire saisir, en garde de Boulogne, une valise enregistrée à Monte-Carlo, pour Londres, en même temps que la malle. La valise contenait bien les débris manquants. La tête, envoyée en toute hâte aux autorités monégasques, permit l'identification de la dépecée, une riche Suédoise, Emma Liwey, et l'arrestation de ses meurtriers, les époux Vere Gould, couple d'aventuriers et d'écumeurs de casinos. Ils avaient tué pour s'emparer de quelques milliers de francs de bijoux.

Le Tribunal Supérieur de la Principauté les jugea en décembre 1907. La femme Gould fut condamnée au bûche ; son mari entendit prononcer contre lui la peine de mort. C'était la première condamnation à mort édictée à Monte-Carlo (ce fut également la dernière). La justice française offrit généreusement son bourreau et sa guillotine au Prince de Monaco. Mais le Prince, contre toute attente, fit grâce et Vere Gould partit pour la Guyane, à l'île du Salut, où il est encore, paraît-il.

En 1908, c'est Soleillant qui dépose le cadavre souillé de sa petite victime à la consigne de la gare de l'Est.

Les malles à cadavres de l'après-guerre sont trop près de nous pour qu'il soit besoin de les rappeler longuement ; c'est d'abord, en 1920, la plus retentissante de toutes : l'affaire Bessarabo. Il n'y avait eu de classique dans cette affaire que l'emploi du brownie. Puis, sitôt le crime accompli, Mme Bessarabo, aidée de sa fille, née d'un premier mariage, avait emballé le corps de son défunt mari dans une malle et avait transporté celle-ci, de son luxueux appartement du square La Bruyère, à la gare de l'Est. Le colis expédié à Nancy dégagea bientôt une telle odeur que l'assassinat fut démasqué. Mme Bessarabo est morte récemment à la prison de Rennes où elle purgeait sa peine.

En 1927, c'est un garçon de café découpé en morceaux et déposé, dans un panier, en gare de Bruxelles, par le bandit Dekeyser, arrêté peu après, à Paris. Puis c'est, en 1929, le comptable Rigaudin retrouvé dans une malle d'osier, en gare de Lille. C'était, hier, le bébé retrouvé dans un colis, en gare de Lyon. Aujourd'hui, nos voisins anglais, se passionnent pour la double énigme de Brighton. Deux cadavres et deux malles à la fois, voilà ce que l'on n'avait pas encore vu. Mais, déjà, le mystère de la malle n° 2 est éclairci ; Tony Mancini, le meurtrier, est promis au gibet. L'assassin à la malle n° 1 sera certainement arrêté après identification de sa victime.

Je vous l'avais dit et je vous l'ai démontré : l'emploi d'une malle pour se débarrasser d'un cadavre gênant est la pire des méthodes ; toutes les malles adressées à l'inconnu finissent invariablement par arriver à la police et à la capture des coupables. Messieurs les assassins ne se mettront-ils jamais dans l'idée qu'il n'y a pas, qu'il ne peut pas y avoir de crimes parfaits.

— Emmanuel CAR.

BON-NATUREL-SAIN

BYRRI

PARFAIT TONIQUE

(1) Voir DÉTECTIVE, depuis le numéro 300.

DÉTECTIVE

QUI A TUÉ ?

Après l'autopsie du cadavre de l'aubergiste Bondon, pratiquée par le docteur Paul dans le petit cimetière de Montmagny, il n'y eut plus de doute : le cabaretier avait été assassiné. Dans quelle circonstance, et par qui ? (Lire, page 3, l'enquête révélatrice de notre collaborateur M. Lecoq.)

